

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE — MER

MINISTÈRE DU PLAN ET
DE L'INDUSTRIE

MIGRATIONS COTONNIÈRES SENOUFO

Premiers résultats

Xavier LE ROY

Juillet 1981

Avec la collaboration de :

- Nawolo SORO, pour les enquêtes, le dépouillement et la codification ;

- Lévéliéwin KAFAO, pour les enquêtes, le dépouillement et les relevés de parcelles ;

- Daouda COULIBALY, Doma KONE, Seydou OUATARA, pour les enquêtes et le dépouillement ;

- Blandine CROUZIER, pour la dactylographie, le dépouillement et la codification ;

- Jean-François FOUCHER, lors du traitement informatique ;

- Huguette THUILIER, pour les cartes ;

- Baba GROUPESSIE, pour les diagrammes.

Avec la contribution des agents de la C. I. D. T. : messieurs les Directeurs de secteur, chefs de zone, assistants et moniteurs, des secteurs C. I. D. T. de Mankono, Korhogo, Séguéla, Bouaflé.

Avec le concours des migrants cotonniers sénoufo des départements de Mankono et Korhogo.

Que tous soient remerciés.

S O M M A I R E

	Page
Introduction	5
CHAPITRE I Ensemble de la région d'accueil	12
CHAPITRE II Principale région d'accueil	30
Conclusion	61

TABLEAUX

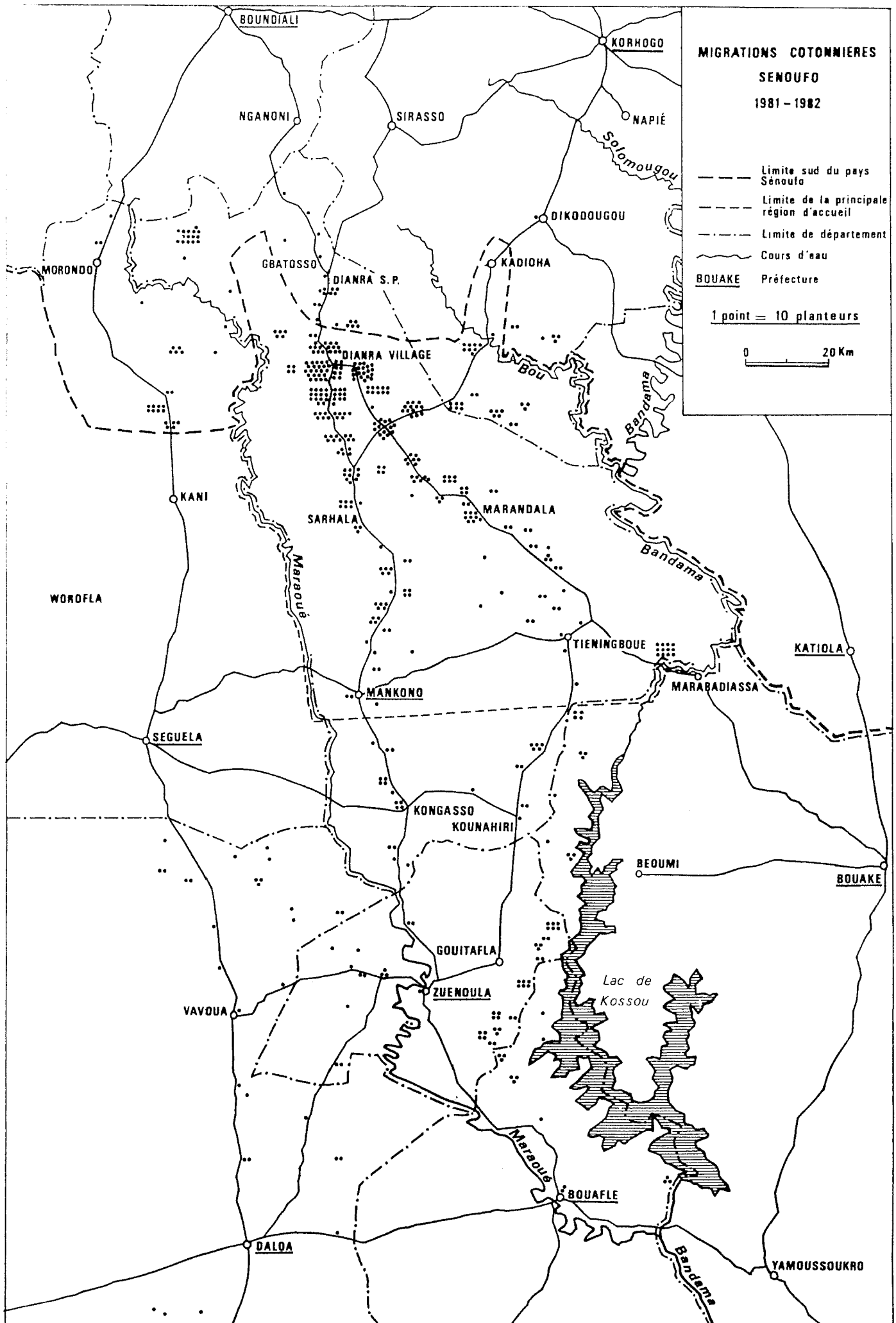
Ensemble de la région d'accueil

- Culture cotonnière par zone et par ethnie	19
- Culture cotonnière des migrants senoufo, par village	23
1 - Principale région d'accueil : zones Dianra malinké, Dikodougou malinké, Sarhala	23
2 - Principale région d'accueil : zone Marandala	24
3 - Principale région d'accueil : zones Mankono et Tiéningboué	25
4 - Frange Sénoufo : zones Dianra sénoufo, Dikodougou sénoufo, Morondo-Kani sénoufo	26
5 - Autres zones : zones Morondo-Kani malinké, Séguéla, Kongasso, Kounahiri	27
6 - Autres zones : zone Daloa	28
7 - Autres zones : zones Zuénoula, Gohitafla, Bouaflé	29

Principale région d'accueil

- Année d'installation des chefs d'exploitation par zone d'accueil	37
- Sous-préfectures d'origine et population de celles-ci	39

- Année d'installation des chefs d'exploitation par sous-préfecture d'origine	41
- Motivations selon la sous-préfecture d'origine	43
- Répartition des chefs d'exploitation selon le nombre de campagnes depuis le départ du village d'origine	43
- Profil des chefs d'exploitation	47
- Répartition des exploitations selon la surface déclarée par association de cultures	53
- Surface déclarée par association de cultures	55
- Résultats par village des enquêtes O.R.S.T.O.M.	58



BOUNDIALI

KORHOGO

NGANONI

SIRASSO

NAPIÉ

DIKODOUGOU

MORONDO

GBATOSSO

DIANRA S.P.

KADIOHA

DIANRA VILLAGE

Bou

KANI

SARHALA

MARANDALA

Bandama

WORDFLA

Maroué

Bandama

TIEMINGBOUE

KATIOLA

MANKONO

MARABADIASSA

SEGUELA

KONGASSO

KOUNAHIRI

BEOUMI

BOUAKE

VAVOUA

GOUITAFILA

ZUENOUA

Lac de Kossou

BOUAFLE

DALOA

Maroué

Bandama

YAMOISSOUKRO

INTRODUCTION

. L'histoire migratoire

Prédominante dans le nord de la Côte d'Ivoire, l'ethnie sénoufo est touchée, depuis plusieurs décennies, par des migrations en direction du sud. L'amorce de ce phénomène date de l'époque coloniale. L'administration effectue alors d'importantes ponctions de main-d'oeuvre, au profit de la région forestière, plantations et chantiers de bois surtout.

L'abolition du "travail forcé" en 1946 n'arrête pas ce flux, au contraire. Le développement des plantations de café et de cacao suscite des départs volontaires, dont les effectifs s'accroissent.

A partir de 1965, se dessine une évolution. Des migrations internes à la région de savane, dans des zones jusqu'ici inoccupées ou faiblement peuplées, se substituent progressivement à celles vers la forêt. Ces dernières semblent d'ailleurs maintenant à peu près taries, les nouvelles destinations absorbant la presque totalité des migrations sénoufo intrarurales. Seul l'exode vers les villes du sud se poursuit.

La spontanéité caractérise ces nouveaux mouvements migratoires. Aucune action extérieure ne les a favorisés.

Ils prennent deux formes distinctes. Les vallées du Bandama et de son affluent le Bou, inhabitées jusqu'alors du fait de l'onchocercose, constituent une première zone d'accueil. La production agricole y est axée sur les cultures vivrières.

Un peu plus tard, les confins méridionaux du pays sénoufo et au-delà, représentent un deuxième pôle d'attraction. La culture du coton est le moteur de cette migration. Timide pendant quelques années, celle-ci s'est accrue récemment, un véritable décollage se manifestant en 1976 et, surtout, en 1977.

La présente étude est consacrée à ces migrations cotonnières.

. Les objectifs

La recherche entreprise a pour objectif premier de mesurer l'intensité de ces migrations cotonnières lors de la campagne agricole 1980-1981 : extension géographique, nombre d'exploitations et de personnes concernées, surfaces cultivées. Elle veut aussi établir le profil des exploitations migrantes et retracer leurs parcours migratoire. Sont également étudiés les conséquences de ce phénomène sur l'organisation de la production, sur le statut foncier, et les problèmes créés pour l'encadrement agricole de la région d'accueil.

. Trois niveaux d'observations

Deux démarches ont été appliquées. Tout d'abord une étude qualitative par entretiens semi-directifs avec des représentants de chaque catégorie d'agents confrontés à ce phénomène : migrants sénoufo, autochtones, encadrement agricole, autorités administratives ou politiques. Cette technique a été surtout utilisée lors de la préenquête par laquelle a débuté le travail de terrain mais a, par la suite, toujours été associée à la deuxième démarche.

Cette dernière est l'étude quantitative, indispensable en économie. Un choix méthodologique s'est présenté : étude exhaustive légère ou travail approfondi sur échantillon. La conciliation de deux impératifs – évaluation de l'importance du mouvement migratoire et obtention de résultats précis – a conduit à combiner ces deux approches, en retenant trois niveaux d'observation :

- l'ensemble de la région accueillant des planteurs sénoufo de coton ;
- la principale région d'accueil ;
- un échantillon de 60 exploitations, représentatif de cette dernière.

A l'échelle de l'ensemble de la région d'accueil (niveau 1) sont collectés, auprès de la société d'encadrement (C.I.D.T. = Compagnie Ivoirienne de Développement des Textiles), le nombre de planteurs, les surfaces en coton et les productions par ethnie de la campagne 1980-1981, pour chaque village. Ceci permet de localiser tous les migrants cotonniers sénoufo et d'estimer la part qu'ils occupent dans la production de coton.

Dans la principale région d'accueil (niveau 2), un questionnaire est soumis à chacun des planteurs sénoufo de coton. La liste de ceux-ci est obtenue auprès du moniteur villageois. Ce questionnaire, inséré en fin de rapport, permet de connaître l'origine du planteur, l'historique et les motivations de sa migration, sa religion, l'organisation de ses repas, l'âge et le lien de parenté de ses dépendants, la surface pour chaque culture ou association de cultures, l'éventuelle redevance pour la terre. Deux passages ont permis de toucher la presque totalité (99 %) des 3 416 planteurs sénoufo de la région.

L'échantillon de 60 exploitations (niveau 3), soit 2 % des exploitations du niveau 2, a pour vocation de pallier la probable imprécision de certaines données du questionnaire, notamment les surfaces vivrières. Les informations recueillies correspondent en effet aux seules déclarations des planteurs sénoufo. Les critères d'échantillonnage sont les suivants : zone d'accueil, sous-préfecture d'origine, nombre de personnes et d'actifs, surface et technique en coton, situation matrimoniale du chef d'exploitation.

Une nouvelle enquête est réalisée auprès de ces 60 exploitations. Elle inclut les informations demandées lors du premier passage et comprend des questions supplémentaires, concernant l'organisation du travail (faisceau d'entraide en particulier), les liens (notamment financiers) avec le village d'origine, l'habitat. Mais, surtout, toutes les parcelles de ces 60 exploitations sont mesurées.

. Appréciation de la validité des deux premiers niveaux

Cette méthode en trois paliers successifs présente un intérêt double. Il a été vu qu'elle concilie exhaustivité et précision : l'ensemble des migrants cotonniers sénoufo sont repérés et les échantillons en cascade permettent une analyse plus approfondie.

Mais elle permet aussi d'apprécier la validité des résultats de chacun des deux premiers niveaux, moins fiables, par confrontation des parties communes à deux niveaux voisins. Un coefficient correcteur, calculé sur les parties communes à deux paliers, peut être appliqué à l'ensemble du niveau supérieur, ou les résultats de ce dernier peuvent être jugés inutilisables s'il apparaît une dispersion trop grande des résultats.

. Planteur et exploitation

Lors du dépouillement, un problème s'est posé : la définition de la cellule socio-économique pertinente. L'encadrement agricole utilise le terme de "planteur", qui correspond en fait à toute personne dont le nom est inscrit sur le cahier du moniteur. Ce concept est inadéquat dans certains cas : deux parcelles de coton appartenant au même individu peuvent parfois être enregistrées sous deux noms différents (par crainte semble-t-il qu'une surface importante de coton ne soit pas acceptée), ou un planteur peut n'avoir qu'un champ individuel et travailler pour un autre planteur, dont il dépend en fait.

Bien qu'il soit ambigu, le terme d'"exploitation" a été adopté. Il est entendu ici comme l'ensemble des personnes travaillant sous la direction d'un même individu. Deux planteurs, voire trois, sont donc parfois incorporés dans la même exploitation, l'un d'eux en étant le centre de décision principal, tandis que les autres, titulaires d'une parcelle individuelle, ne sont que des centres de décision secondaires (1).

L'absence de coïncidence systématique entre exploitation et planteur implique donc des réajustements en fonction des résultats du questionnaire. Il est spécifié dans ce dernier si le planteur dépend d'un autre ou s'il en contrôle un ou plusieurs.

Toutefois, cette inadéquation du concept de planteur ne lui ôte pas tout intérêt, loin de là. L'identification de l'exploitation cotonnière passe impérativement par le planteur, seul rapidement repérable, par lecture du cahier de l'encadreur villageois. De plus, nous verrons que, du fait du faible nombre de champs individuels, s'expliquant par la segmentation des unités de production successive à la migration, presque tous les planteurs sont en fait chefs d'exploitation.

Ne disposant pas de termes plus satisfaisants, ces deux vocables sont donc utilisés dans ce rapport. Le mot planteur désigne toute personne titulaire d'une parcelle de coton ; il correspond donc à un centre de décision économique même s'il n'est pas chef d'exploitation. L'exploitation a déjà été définie plus haut.

. Le traitement informatisé des données

Un premier dépouillement, manuel, pour les variables essentielles du questionnaire, a été effectué dès la fin de celui-ci. Il a permis d'avoir rapidement un aperçu plus précis de ces migrations cotonnières mais, surtout, était nécessaire pour l'établissement de l'échantillon de 60 exploitations.

(1) : Nous avons exposé en détail cette coexistence de différents centres de décision dans une précédente publication. LE ROY (X.) *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière sénégalaise. Le cas de Karakpo*. Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam ; 1980, P. 97 et suivantes.

Compte tenu du nombre important de questionnaires, le traitement manuel s'est vite avéré peu opérant pour exploiter au mieux les informations recueillies. Le recours à l'informatique a été nécessaire.

L'initiation à cette technique, si elle s'est montrée fructueuse, a provoqué un retard important par rapport aux prévisions initiales.

Un premier passage par ordinateur a été fait, donnant les fréquences par variable et quelques tableaux croisés. Préparé à partir de ces résultats, un deuxième traitement reste à faire. Allant plus en profondeur, il fera appel à l'analyse multidimensionnelle, notamment l'analyse factorielle des correspondances. Un troisième passage sera consacré à l'échantillon de 60 exploitations : appréciation de sa représentativité, confrontation des superficies déclarées et mesurées, ainsi que des réponses fournies lors des deux passages.

. Premiers résultats

La presque totalité des enquêtes sont achevées. Seule reste la collecte, auprès de l'encadrement agricole, des productions pour la campagne 1980-1981, ainsi que le nombre de planteurs et les surfaces de l'année agricole suivante.

L'absence de ces renseignements, combinée au retard dans le traitement, évoqué ci-dessus, et à des erreurs de recodage de certaines variables, ne permettent de publier, pour le moment, que des résultats partiels. Malgré la faible profondeur de l'analyse, ils donnent toutefois de façon précise les informations principales et permettent d'avoir une image assez fidèle du mouvement migratoire étudié.

Ce rapport n'est donc qu'une étape, une publication définitive étant prévue début 1982. Il comprend beaucoup de chiffres bruts, commentés succinctement dans le texte.

Conçus dans l'optique de la publication finale, les tableaux présentés ici sont parfois incomplets, certains chiffres n'étant pas encore disponibles. Ceci explique les nombreux blancs, que contiennent la plupart des tableaux, et pour lesquels nous demandons l'indulgence du lecteur.

. L'étude de la région de départ des migrants

La présente étude s'inscrit dans une analyse plus large de l'économie rurale sénoufo. Elle fait suite à des travaux dans le département de Boundiali (1), dont les résultats ont été précieux pour la compréhension des migrations cotonnières sénoufo.

Mais le travail actuel fait abstraction de l'impact de ces dernières sur la région de départ. Aussi, une recherche ultérieure est prévue. Consacrée à la principale zone de départ, incluse dans le département de Korhogo comme il sera vu plus loin, elle abordera ces migrations sous un angle différent.

. Deux chapitres

Deux chapitres, coïncidant avec chacun des deux premiers niveaux d'observation, composent cette publication.

Le premier est consacré à l'ensemble de la région d'accueil.

Le second à la principale région d'accueil.

(1) : Cf. note page 9.

PREMIER CHAPITRE

ENSEMBLE DE LA REGION D'ACCUEIL

Ce premier chapitre situe l'ensemble des migrations cotonnières sénéoufo dans l'espace ivoirien, précise leur importance et la place qu'elles occupent dans la production cotonnière de la région d'accueil.

. Obtention des résultats

Les chiffres présentés sont ceux fournis par les moniteurs de la C.I.D.T. (Compagnie Ivoirienne de Développement des Textiles), la société d'économie mixte chargée de l'encadrement agricole de la partie nord de la Côte d'Ivoire, et plus particulièrement de la culture du coton. Il a été le plus souvent nécessaire d'aller voir chacun des encadreurs villageois, les statistiques cotonnières distinguant rarement les Sénégalais des autres allochtones ivoiriens.

Une distorsion apparaît parfois entre les résultats obtenus dans chaque centre et ceux consultés dans les zones C.I.D.T. Mais elle est toujours très légère et ne modifie en rien les conclusions.

Les enquêtes ont porté sur tous les secteurs (1) C.I.D.T. concernés par le phénomène migratoire étudié, c'est-à-dire ceux de Mankono, Séguéla et Bouaflé. Seule la partie sud du secteur C.I.D.T. de Korhogo (zone C.I.D.T. de Dikodougou) a été retenue, les autres zones C.I.D.T. de ce secteur n'accueillant pas de migrants sénéoufo. Il en est de même de tous les autres secteurs C.I.D.T.

(1) : Les différents échelons de l'encadrement CIDT sont, en partant de la base : centre, section, zone, secteur.

BOUNDIALI

KORHOGO

MIGRATIONS COTONNIERES

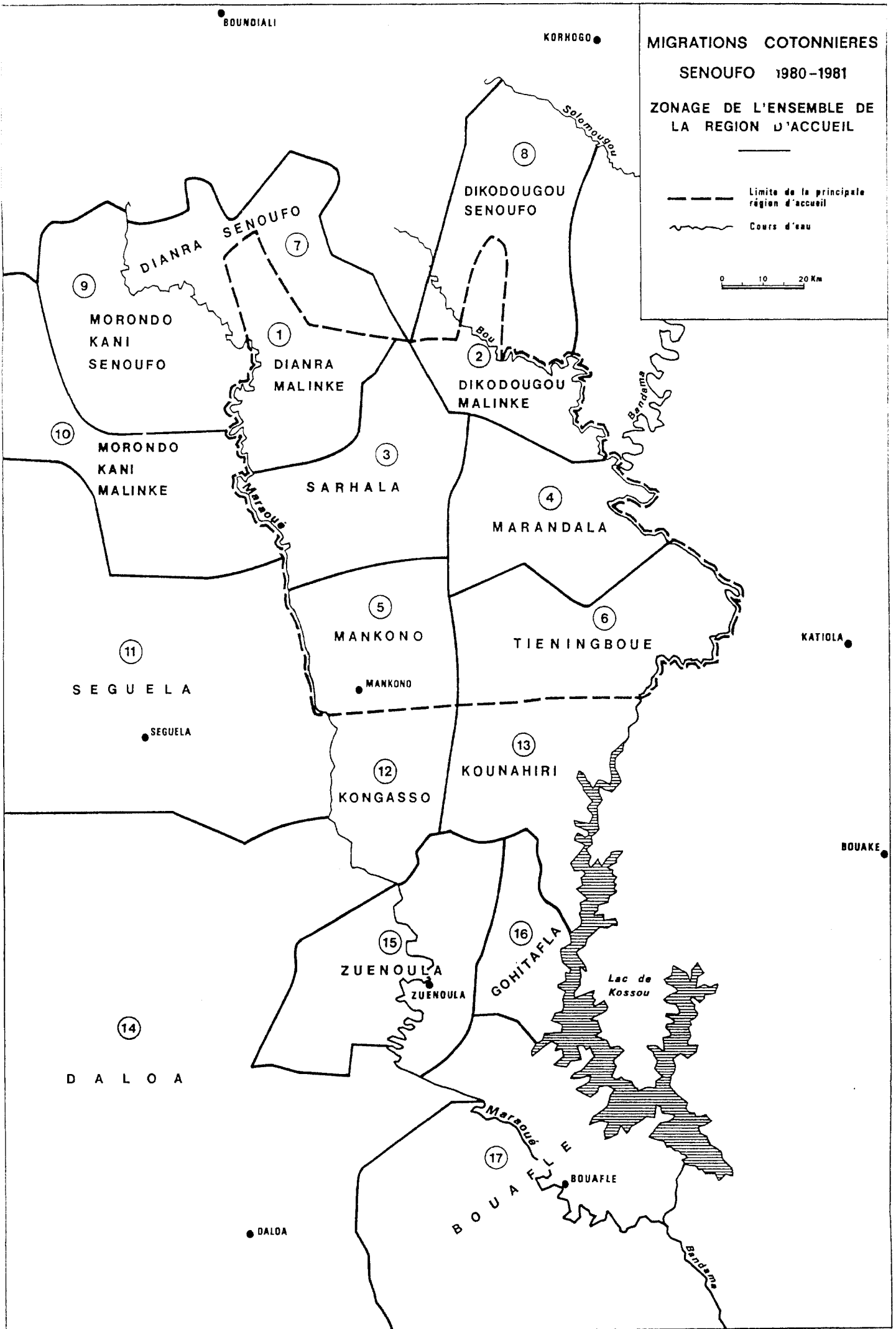
SENOUFO 1980-1981

ZONAGE DE L'ENSEMBLE DE LA REGION D'ACCUEIL

— Limite de la principale région d'accueil

~ Cours d'eau

0 10 20 Km



Il est possible que les régions non touchées par nos investigations contiennent tout de même quelques migrants cotonniers sénoufo. Mais nous affirmons que leur nombre est insignifiant. Aussi est-il possible d'avancer que la recherche entreprise couvre l'ensemble des migrations cotonnières sénoufo.

Une mention particulière doit être faite pour la frange sénoufo d'accueil. Autochtones et migrants étant de même ethnie, le repérage de ces derniers était très difficile. Aussi a-t-il été demandé, à tous les planteurs sénoufo de cette partie, leur village et leur sous-préfecture d'origine. Seuls sont considérés comme migrants les originaires d'une sous-préfecture différente de celle où ils résident actuellement, à l'exclusion des quelques mouvements locaux.

. Une région d'accueil étendue

La carte de la page 22 situe les villages accueillant des migrants cotonniers sénoufo. Ces localités s'étendent des marches méridionales du pays sénoufo à l'orée de la forêt (Daloa - Bouaflé). La limite occidentale suit approximativement l'axe routier Boundiali - Séguéla - Daloa. Le Bandama et le lac de Kossou forment la frontière orientale.

Cette région d'accueil couvre le sud du département de Korhogo, ceux de Mankono, Séguéla, Zuénoula et les parties septentrionales des départements de Daloa et Bouaflé.

Les ethnies hôtes sont surtout Malinké et Gouro. Il faut rajouter la frange sud du pays sénoufo, les Bété du département de Daloa et quelques petits groupes ethniques.

. Polarisation sur le coton

La production cotonnière est l'objectif principal de ces migrations. Les cultures vivrières sont généralement pratiquées aussi, essentiellement pour l'autoconsommation, mais le coton occupe presque toujours une place prédominante.

Deux exceptions apparaissent cependant. Au nord-est, la zone C.I.D.T. de Dikodougou, au sein de laquelle se chevauchent la région d'accueil des migrations cotonnières sénoufo et celle de production vivrière des vallées du Bandama et du Bou, mentionnée dans l'introduction (1). Au sud, la frange forestière, où le coton est concurrencé par le café.

Mis à part ces deux cas particuliers, tous les migrants sénoufo de la région d'accueil produisent du coton.

. Importance des effectifs

Près de 5 600 planteurs (5 579) de coton sénoufo migrants ont été comptabilisés. Si l'on applique le nombre moyen de 3,9 personnes par planteur, trouvé pour la principale région d'accueil (cf. chapitre 2), il est possible d'estimer à près de 22 000 le nombre de Sénoufo participant à ce phénomène migratoire.

Ces planteurs sénoufo occupent une place importante dans la culture cotonnière de la région d'accueil, leurs effectifs atteignant 20 % de l'ensemble des planteurs de coton de celle-ci. Alors que les autochtones ne représentent qu'un peu plus de la moitié (55 %) des planteurs de coton, les autres migrants ivoiriens correspondent à 7 % et les non-Ivoiriens (Voltaïques, Guinéens, mais surtout Maliens) à 18 %.

(1) : Page 6.

Cette importance des migrants sénoufo est encore plus nette en considérant les surfaces. Ils cultivent plus de 15 000 ha de coton (15 251), soit 38 % de la surface en cette spéculation. Ce pourcentage n'est que légèrement inférieur de celui des autochtones (39 %). Les autres Ivoiriens participent à 5 % de la superficie et les non-Ivoiriens à 18 %.

Cette valeur relative plus grande pour les surfaces découle d'étendues en coton par planteur, nettement plus élevées pour les Sénoufo : 2,7 ha en moyenne, contre seulement 1,1 ha pour les autochtones, 1,0 ha pour les autres Ivoiriens et 1,4 pour les étrangers.

Nous ne disposons pas encore des tonnages vendus, mais ils donneront probablement une part comparable à la production sénoufo.

. Forte concentration autour de Dianra village

La carte de la page 4 donne la répartition spatiale des migrants cotonniers sénoufo. Le nombre de planteurs par village y est représenté par des points, chacun d'eux équivalant à 10 planteurs. Les localités contenant moins de 5 planteurs ne sont donc pas représentées.

Les valeurs précises par village sont rassemblées dans les tableaux des pages 23 à 29. Les numéros de village correspondent à ceux de la carte de localisation des villages d'accueil, qui les précède.

Cette carte de la page 4 met en évidence une densité dans l'espace très irrégulière. Les axes routiers principaux jouent un rôle important, de nombreuses implantations se faisant dans les villages qu'ils traversent. L'intensité du peuplement tend à diminuer en allant vers le sud.

La plus forte concentration s'observe à Dianra village et les villages avoisinants. Dans le reste de la région d'accueil, la densité d'occupation par les migrants sénoufo est plus lâche. Notons toutefois un certain regroupement le long du lac de Kossou.

. *Zonage de la région d'accueil*

Afin de préciser ces variations spatiales de l'implantation sénoufo, l'ensemble de la région d'accueil a été divisée en "zones", cette appellation ayant été retenue du fait de leur coïncidence partielle avec celles de l'encadrement C.I.D.T.

Le découpage retenu s'inspire de celui de l'encadrement agricole, tout en tenant compte des limites ethniques. Nos zones, représentées à la page 14, correspondent à celles de la C.I.D.T. dans les cas suivants : Sarhala, Marandala, Séguéla, Daloa, Zuénoula, Gohitafla, Bouaflé.

Par contre, voulant dissocier les aires d'habitat sénoufo et malinké, nos zones septentrionales prennent quelques libertés par rapport à celles de la société d'encadrement. Les zones C.I.D.T. de Dianra sous-préfecture et Dianra village sont globalement scindées, selon la séparation ethnique, en zones Dianra sénoufo, et Dianra malinké. Les zones C.I.D.T. de Marandala et Kani subissent le même sort. La zone C.I.D.T. de Dikodougou a été partagée en Dikodougou sénoufo et Dikodougou malinké.

Un peu plus au sud, la zone C.I.D.T. de Mankono a été fractionnée en zone Mankono, d'ethnie malinké, et zone Kongasso, celle-ci correspondant à plusieurs petites ethnies autochtones, coïncidant avec la section C.I.D.T. de même nom.

Notre zone Tiéningboué est celle de la C.I.D.T. diminuée de ses trois villages baoulé (1). Ces derniers ont été joints à la zone Kounahiri.

(1) Ces trois villages sont Totokro (n° 256), campement Kouassi Kouamékro (n° 257) et Totogbé non numéroté parce que ne recevant pas de Sénoufo.

CULTURE COTONNIERE PAR ZONE ET PAR ETHNIE
DANS L'ENSEMBLE DE LA REGION D'ACCUEIL

CAMPAGNE 1980 - 1981

Source : moniteurs C.I.D.T.

Z O N E (1)	AUTOCHTONES			MIGRANTS SENOULO			AUTRES IVOIRIENS			NON IVOIRIENS			T O T A L		
	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
1 - Dianra malinké	522 24 %	1072 22 %		1299 61 %	3278 66 %	36380	34 2 %	71 1 %		285 13 %	520 11 %		2140 100 %	4941 100 %	
2 - Dikodougou malinké	232 50 %	271 33 %		231 49 %	555 67 %		-	-		4 1 %	5 1 %		467 100 %	831 100 %	
3 - Sarhala	622 43 %	733 24 %		763 52 %	2142 72 %		26 2 %	40 1 %		47 3 %	77 3 %		1458 100 %	2992 100 %	
4 - Marandala	1204 63 %	1203 37 %		627 33 %	1961 60 %		4 ε	11 ε		65 3 %	84 3 %		1900 100 %	3259 100 %	
5 - Mankono	808 66 %	784 45 %		265 22 %	762 44 %		14 1 %	20 1 %		138 11 %	177 10 %		1225 100 %	1743 100 %	
6 - Tiéningboué	1346 75 %	1286 56 %		231 13 %	720 31 %		28 2 %	78 3 %		179 10 %	226 10 %		1784 100 %	2310 100 %	
TOTAL PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL	4734 53 %	5349 33 %		3416 38 %	9418 59 %		106 1 %	220 1 %		718 8 %	1089 7 %		8974 100 %	16076 100 %	
7 - Dianra sénoufo	955 57 %	1182 45 %		401 24 %	855 33 %		152 9 %	208 8 %		157 9 %	357 14 %		1665 100 %	2602 100 %	
8 - Dikodougou sénoufo	1030 88 %	1126 87 %		115 10 %	148 11 %		11 1 %	11 1 %		8 1 %	9 1 %		1164 100 %	1294 100 %	
9 - Morondo-Kani sénoufo	986 30 %	1653 32 %		284 9 %	642 13 %		181 6 %	345 7 %		1800 55 %	2480 48 %		3251 100 %	5120 100 %	
TOTAL FRANGE SENOUFO	2971 49 %	3961 44 %		800 13 %	1645 18 %		344 6 %	566 6 %		1965 32 %	2846 32 %		6080 100 %	9018 100 %	
10 - Morondo- Kani malinké	1041 51 %	1494 48 %		48 2 %	108 3 %		74 4 %	111 4 %		874 43 %	1400 45 %		2037 100 %	3113 100 %	
11 - Séguéla	2127 88 %	1868 86 %		15 1 %	28 1 %		111 5 %	97 4 %		165 7 %	181 8 %		2418 100 %	2174 100 %	
12 - Kongasso	159 21 %	113 16 %		149 20 %	305 44 %		355 48 %	213 30 %		79 11 %	69 10 %		742 100 %	700 100 %	
13 - Kounahiri	1334 68 %	862 47 %	11967 43 %	205 11 %	630 34 %	11342 41 %	362 19 %	276 15 %	3587 13 %	48 2 %	72 4 %	912 3 %	1949 100 %	1840 100 %	27808 100 %
14 - Daloa	273 15 %	180 10 %	1965 7 %	287 16 %	673 36 %	11378 43 %	390 22 %	305 16 %	3810 14 %	832 47 %	691 37 %	9562 36 %	1782 100 %	1849 100 %	26715 100 %
15 - Zuénoula	849 74 %	516 45 %	4459 31 %	132 12 %	460 40 %	7398 52 %	60 5 %	49 4 %	829 6 %	103 9 %	132 11 %	1699 12 %	1144 100 %	1157 100 %	14326 100 %
16 - Gohitafla	1837 85 %	1128 50 %	9510 33 %	267 12 %	1068 47 %	18507 64 %	30 1 %	26 1 %	238 1 %	24 1 %	41 2 %	474 2 %	2158 100 %	2263 100 %	28729 100 %
17 - Bouaflé	113 16 %	88 5 %		260 37 %	916 57 %		54 8 %	70 4 %		285 40 %	538 33 %		712 100 %	1612 100 %	
TOTAL AUTRES ZONES	7733 60 %	6249 42 %		1363 11 %	4188 28 %		1436 11 %	1147 8 %		2410 19 %	3124 21 %		12942 100 %	14708 100 %	
TOTAL ENSEMBLE REGION D'ACCUEIL	15438 55 %	15559 39 %		5579 20 %	15251 38 %		1886 7 %	1933 5 %		5093 18 %	7059 18 %		27996 100 %	39802 100 %	

(1) : Les numéros de zone renvoient à la carte de zonage.

. *Disparité entre zones*

L'examen du tableau de la page précédente, donnant la répartition ethnique par zone, permet de retrouver la forte concentration de migrants sénoufo caractérisant les alentours de Dianra village. La zone Dianra malinké regroupe à elle seule 23 % de l'ensemble de ceux-ci. Viennent ensuite les zones de Sarhala et Marandala avec, respectivement, 14 % et 11 %. Ces trois zones totalisent près de la moitié (48 %) des migrants sénoufo.

Les autres zones sont beaucoup moins importantes. Mankono en contient 5 %, Tiéningboué et Dikodougou malinké 4 % chacun. La frange sénoufo reçoit 13 % de ces migrants : Dianra sénoufo 7 %, Morondo Kani sénoufo 5 %, Dikodougou sénoufo 2 %.

La partie malinké du département de Séguéla (zones 10 et 11) accueille très peu de migrants.

Pour les autres zones les parts relatives par rapport à l'ensemble des migrants cotonniers sénoufo sont les suivantes : Kongasso 3 %, Kounahiri 4 %, Daloa 5 %, Zuénoula 2 %, Gohitafla 5 %, Bouaflé 5 %.

L'importance relative des surfaces cotonnières sénoufo est comparable à celle du nombre de planteurs.

La place qu'occupent les migrants sénoufo dans l'ensemble de la production cotonnière de chaque zone est spécifiée dans le tableau de la page 19. Elle est la plus forte pour la première zone d'accueil (Dianra sénoufo) : de l'ordre des 2/3 (61 % du nombre de planteurs et 66 % de la surface). Le lecteur se reportera à ce tableau pour les autres valeurs.

Remarquons aussi une forte proportion pour les étrangers à Morondo et Kani, à Daloa et à Bouaflé.

. Monétarisation croissante de l'accès à la terre

Selon les déclarations des agents de l'encadrement et des migrants consultés, l'utilisation de la terre, gratuite au début, devient de plus en plus payante. La situation en la matière n'est bien connue que pour la principale région d'accueil (cf. chapitre 2). Il semble toutefois qu'un montant de 5 000 F CFA par planteur et par an soit le tarif le plus souvent pratiqué lorsqu'il y a location.

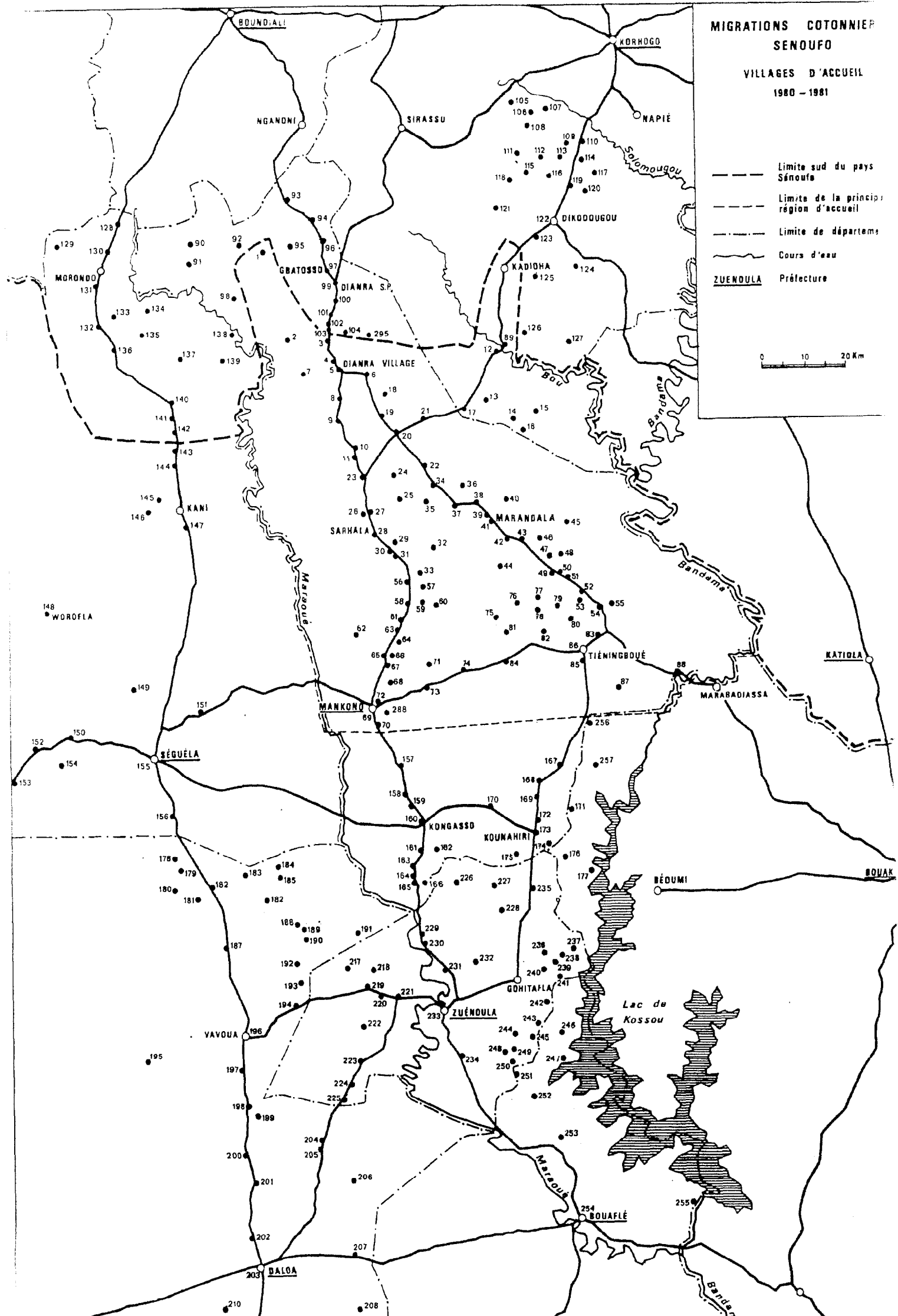
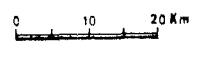
Cette pratique progressive, qui est loin d'être générale lors de la campagne 1980-1981, provoque parfois le départ de certains migrants. Ainsi le paiement demandé aux planteurs de Gohitafla et Zuénoula à la fin de la campagne 1979-1980 a provoqué un reflux d'une partie d'entre eux vers les zones d'accueil plus septentrionales.

La partie forestière de la zone de Daloa constitue un cas à part, s'expliquant par la concurrence du café, évoquée au début de chapitre. Les sommes élevées souvent demandées ne sont pas renouvelées chaque année. En fait le coton n'est, pour la plupart des allochtones de cette zone, Sénoufo ou non, qu'une première étape, l'objectif final étant d'avoir une plantation de café. La culture du coton permet de rassembler les fonds nécessaires à l'acquisition d'un terrain, puis d'attendre que les caféiers produisent, le coton étant alors abandonné.

**MIGRATIONS COTONNIÈRES
SENOUFO**

**VILLAGES D'ACCUEIL
1980 - 1981**

- Limite sud du pays Sénoufo
- - - Limite de la principauté / région d'accueil
- · - · - Limite de départements
- ~~~~~ Cours d'eau
- ZUÉNOULA Préfecture



CULTURE COTONNIERE DES MIGRANTS SENOULO, PAR VILLAGE

CAMPAGNE 1980 - 1981

Les numéros de zone renvoient à la carte de zonage et les numéros de village
à la carte de la page précédente

1 - PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL : zones Diarra malinké, Dikodougou malinké, Sarhala

ZONE	VILLAGE	SOURCE : MONITEURS C.I.D.T.			SOURCE : ENQUETES O.R.S.T.O.M.		
		Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
1 - DIARRA MALINKE	1 - Manandougou	3	2,5	27	3	2,5	
	2 - Lalogo	46	87	745	45	88	
	3 - Kan Sokoura	28	48	313	23	41,5	
	4 - Campement Youssouf	140	350	4 795	135	336	
	5 - Dianra village	313	603	7 453	271	757	
	6 - Tamafourou	195	552	5 116	186	577,5	
	7 - Kodiodougou	34	65	662	34	65	
	8 - Nodioni	230	738,5	7 714	213	696	
	9 - Faraba	162	490,5	5 377	137	473,5	
	10 - Mahan	113	236	2 761	100	293	
	11 - Diénéni	35	105,5	1 417	30	104,5	
		TOTAL	1 299	3 278	36 380	1 177	3 434,5
2 - DIKODOUGOU MALINKE	89 - Samatiguila	8	12,5		8	12,5	
	12 - Farakoro	84	170		85	174	
	13 - Campement Issa	11	55		11	55	
	14 - Bissidougou	50	140,5		50	140	
	15 - Ouattaradougou	17	44		19	47	
	16 - Gbondougou	16	33		14	30,5	
	17 - Mara	45	100		39	94	
	TOTAL	231	555		226	553	
3 - SARHALA	18 - Nguissidougou	121	293		118	289	
	19 - Kafigué	14	37,5		14	42,5	
	20 - Sononzo	128	379,5		117	358	
	21 - Campement sénoufo	134	362		126	355,5	
	22 - Missidougou	85	255,5		83	251,5	
	23 - Campement Biélou	78	271		79	277	
	24 - Diémédougou	43	123,5		43	125,5	
	25 - Tabakoro	21	47,5		20	43	
	26 - Fizankoro	67	200		62	192	
	27 - Madina	10	18		10	18	
	28 - Sarhala	26	57		26	57,5	
	29 - Kodoum	4	13,5		4	10,5	
	30 - Bougounon	5	10,5		5	10,5	
	31 - Flasso	10	43,5		10	43,5	
	32 - Sirhio	2	1		2	1	
33 - Gnangana	15	29		20	31,5		
	TOTAL	763	2 142		739	2 106,5	

CULTURE COTONNIERE DES MIGRANTS SENOULO, PAR VILLAGE

CAMPAGNE 1980-1981

2 - PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL (suite) : zone Marandala

ZONE	VILLAGE	SOURCE : MONITEURS C.I.D.T.			SOURCE : ENQUETES O.R.S.T.O.M.		
		Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
4 - M A R A N D A L A	34 - Campement Bikassi	61	215	2 987	51	181	
	35 - Bikassi village	36	65,5		19	52,5	
	36 - Paniko	79	287	3 591	63	228,5	
	37 - Somokoro	27	95,5	3 735	25	92,5	
	38 - Sanakoro	52	147,5	2 149	47	150,5	
	39 - Téképé	22	67,5		21	65	
	40 - Farakoro	24	67,5	701	24	69,5	
	41 - Marandala	141	453,5		130	426	
	42 - Kpesso	2	3	38	2	3	
	43 - Borokodala	9	18	239	9	18	
	44 - Kouassidougou	27	151		36	168	
	45 - Tiéningboué Bobo	30	96,5		31	95	
	46 - Koubré	16	37,5		17	38,5	
	47 - Tiomondougou	19	49,5	407	20	51,5	
	48 - Diédougouso	5	6,5	210	5	11	
	49 - Takanazo	4	8,5	139	4	8,5	
	50 - Lokouasso	26	70,5	1 188	26	71,5	
	51 - Tabakoro	16	42	450	14	35,5	
	52 - Kamoro	7	18,5	240	6	17	
	53 - Koualé	14	41,5		12	36	
54 - Lenguékoro	5	9		4	8		
55 - Guésso	5	10		6	11,5		
	TOTAL	627	1 961		572	1 838,5	

CULTURE COTONNIERE DES MIGRANTS SENOUEO, PAR VILLAGE

CAMPAGNE 1980-1981

5 - PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL (suite) : zones Mankono et Tiéningboué

ZONE	VILLAGE	SOURCE : MONITEURS C.I.D.T.			SOURCE : ENQUETES O.R.S.T.O.M.		
		Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
5 - MANKONO	56 - Toumono	51	147,25		49	142,5	
	57 - Tonzoa	3	7,5		3	7,5	
	58 - Gona	8	27		8	27	
	59 - Dawara	37	124,5		38	149	
	60 - Campement Sory	6	25		5	17	
	61 - Campement Brahima	49	146,5		50	168,5	
	62 - Campement Kakoffi	2	2,5		2	2,5	
	63 - Campement Ndo	32	141		32	141	
	64 - Campement Loloko	11	25,5		11	28	
	65 - Soudougouba	6	8		5	7,5	
	66 - Campement Abdoulaye	2	4		2	4	
	67 - Campement Nambi	8	20,5		8	20,5	
	68 - Vatiékoumba	15	36,5		15	36,5	
	69 - Mankono	10	14,5		7	9,5	
	70 - Oussougoula	4	6,5		5	7	
	71 - Campement Tiéfélé	10	15,5		9	14,5	
	72 - Madian	2	1		1	0,5	
	73 - Tyéfinédougou	3	3		3	3	
74 - Bayakala	6	6,5		6	6,5		
	T O T A L	265	762,75		259	792,5	
6 - TIENINGBOUE	75 - Kobadala	7	24,5	370	7	24,5	
	76 - Pokoundougou	13	33,5	404	13	33,5	
	77 - Kamarala	1	2	26	1	2	
	78 - Nigbaralatiéné	1	1,5	25	3	4	
	79 - Tangola	22	47,5		22	46	
	80 - Kouakoudougou	14	34,5		15	34,5	
	81 - Gbingoro	1	0,5	7	1	0,5	
	82 - Diakobou	17	49,5	858	17	49,5	
	83 - Campement Siriki	15	52	771	15	52	
	84 - Campement Dialakoro	3	4	90	2	4	
	85 - Tiéfindougou	10	39,5	849	8	43,5	
	86 - Tiéningboué	3	7	129	1	1	
	87 - Baradougou	4	11	203	4	11	
88 - Bada	120	412,5	5 626	115	403,3		
	T O T A L	231	719,5		224	709,3	
TOTAL PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL		3 416	9 418,25		3 197	9 434,3	

CULTURE COTONNIERE DES MIGRANTS SENOULO, PAR VILLAGE

CAMPAGNE 1980-1981

4 - FRANCE SENOULO : zones Dianra senuou, Dikodougou senuou, Herond-Kani senuou

SOURCE : ENQUETES O.R.S.T.O.M.

ZONE	VILLAGE	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
7 - DIANRA SENOULO	90 - Korotou	142	348	
	91 - Gbongongo	21	57	
	92 - Sienkouna	8	9	
	93 - Yérékélé	14	17,5	
	94 - Dalagbé	30	45,5	
	95 - Diarradougou	9	18	
	96 - Solifono	9	13,5	
	97 - Gbatosso	23	29,5	
	98 - Loloko	17	16,5	
	99 - Dianra sous-préfecture	15	32	
	100 - Campement Bakary	45	102,5	
	101 - Katiali	23	49,5	
	102 - Campement Daouda	7	14,5	
	103 - Toutey	19	53,5	
	104 - Campement Diaby	19	48	
	TOTAL	401	854,5	
8 - DIKODOUGOU SENOULO	105 - Zangboplé	12	13,5	
	106 - Kalaha	2	2	
	107 - Féguéré	1	1	
	108 - Kafiplé	2	1	
	109 - Katiorkpo	4	8	
	110 - Guiembé	3	2,5	
	111 - Lagonkaha	4	3	
	112 - Tapé	2	2,5	
	113 - Latamakaha	3	4,5	
	114 - Tiégama	2	1	
	115 - Nongotaha	1	1,5	
	116 - Noufré	1	1	
	117 - Sakpokaha	5	7,5	
	118 - Pindokaha	1	2	
	119 - Kaprémé	3	3	
	120 - Karafiné	1	1	
	121 - Séguébé	4	4,5	
	122 - Dikodougou	12	23,5	
123 - Poundya	2	1,5		
124 - Sionwakaha	2	2	22	
125 - Toufoundé	10	11,5		
126 - Sikelvogo	17	26		
127 - Somborosso	21	24		
	TOTAL	115	148	
9 - MORONDO-KANI SENOULO	128 - Hermankono	6	16	
	129 - Notoun	2	1,5	
	130 - Séfrédio	13	45	
	131 - Morondo	4	8	
	132 - Mignidéni	1	1	
	133 - Fingolo	2	3	
	134 - Sétoumon	6	11,5	
	135 - Lipara	4	8	
	136 - Banandié	2	2,5	
	137 - Bafritou	65	131	
	138 - Niondjé	12	18	
139 - Djélisto	6	8,5		
140 - Fadiadougou	82	171		
141 - Manabri	79	216,5		
	TOTAL	284	641,5	
TOTAL FRANCE SENOULO		800	1 644	

CULTURE COTONNIERE DES MIGRANTS SENOULO, PAR VILLAGE

CAMPAGNE 1980-1981

5 - AUTRES ZONES : zones Netondo-Kati malinké, Séguéla, Kongasso, Kouahiri

ZONE	VILLAGE	SOURCE : MONITEURS C.I.D.T.		
		Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
10 - MORONDO-KANI MALINKI	142 - Massasso	42	96	
	143 - Frototou	1	2,5	
	144 - Soba	1	2	
	145 - Banagoro	1	3	
	146 - Katogbo	2	2	
	147 - Tiesso	1	2,5	
	TOTAL	48	108	
11 - SEQUELA	148 - Worofa	1	1	
	149 - Nongbara	1	5	
	150 - Béréni	1	1,5	
	151 - Siana	1	2	
	152 - Sifié	4	8	
	153 - Talla	2	2,5	
	154 - Babien	2	1,5	
	155 - Séguéla	2	5	
	156 - Téguéla	1	1	
TOTAL	15	27,5		
12 - KONGASSO	157 - Tulé	13	38	
	158 - Ninakrisso	47	153,5	
	159 - Kawagouma	4	6	
	160 - Kongasso	37	40	
	161 - Fouanga	6	5	
	162 - Tofesso	1	1	
	163 - Brounou	16	24,5	
	164 - Campement Gbato	14	19	
	165 - Toubalo	2	4	
	166 - Campement Camarasso	9	13,5	
TOTAL	149	304,5		
13 - KOUNAHIRI	167 - Campement sénoufo	57	190	3 567
	168 - Kouata	14	48	770
	169 - Tianda	5	14,5	109
	170 - Soukourougban	8	12,5	231
	171 - Foutounou	8	7	361
	172 - Golipla	6	27	401
	173 - Kounahiri	4	4,5	55
	174 - Gbomassapla	1	9,5	72
	175 - Trafesso	2	2	25
	176 - Agbahou	16	49	855
	177 - Borébo	18	57	1 027
	256 - Totokro	26	44	754
	257 - Cpt Kouassi Kouamékro	40	164,5	3 112
TOTAL	205	629,5	11 342	

CULTURE COTONNIERE DES MIGRANTS SENOULO, PAR VILLAGE

CAMPAGNE 1980-1981

3 - AUTRES ZONES (suite) : zone Daloa

ZONE	VILLAGE	SOURCE : MONITEURS C.I.D.T.		
		Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
14 - DALOA	178 - Campement Téniforo	10	36	590
	179 - Campement Koronan	1	5	74
	180 - Campement Raphaëi	18	68	1 034
	181 - Campement Gloanfla	13	37	500
	182 - Gloanfla	1	2	21
	183 - Botifla I	13	45	1 122
	184 - Sobédoufla	15	31	536
	185 - Bodouasso	7	17,5	226
	186 - Yogono I	27	115	2 391
	187 - Yuala	6	14	265
	188 - Danano	5	22,5	179
	189 - Zouzra	9	32,5	546
	190 - Campement Dézra	15	54	891
	191 - Campement Bénoufla	14	63	1 250
	192 - Sénoufla	3	6	69
	193 - Campement Poronan	2	12,5	216
	194 - Campement Gozi	5	7,5	102
	195 - Zaara	3	3,5	43
	196 - Vavoua	9	7	104
	197 - Déma	1	0,5	4
	198 - Baoulifla	10	8	85
	199 - Campement Baoulifla	9	6,5	85
	200 - Bonoufla	26	20,5	197
	201 - Zokoguhé	3	2,5	25
	202 - Toroguhé	1	0,5	3
	203 - Daloa	2	1,5	19
	204 - Nanoufla	5	5,5	95
	205 - Ourouta	3	3	40
	206 - Luénoufla	15	11,5	185
	207 - Gonaté	3	3	45
208 - Zalihouan	4	4,5	56	
209 - Zagoréta	4	3	46	
210 - Kékégoza	3	2,5	30	
211 - Gbazia	3	3,5	47	
212 - Yokoréa	1	0,5	3	
213 - Sibra	6	4	35	
214 - Kraka	8	8	142	
215 - Bissaguhé	3	4	61	
216 - Za	1	1	16	
	T O T A L	287	673	11 377

CULTURE COTONNIERE DES MIGRANTS SENOULO, PAR VILLAGE

CAMPAGNE 1980-1981

7 - AUTRES ZONES (suite) : zones Zuénoula, Gohitafla, Bouaflé

		SOURCE : MONITEURS C.I.D.T.		
ZONE	VILLAGE	Nombre de planteurs	Surface en hectares	Production en quintaux
15 - ZUENOULA	217 - Campement Bowélé	5	16,5	171
	218 - Douénoufla	7	29,5	485
	219 - Zanzra	10	32	564
	220 - Trahounfla	15	96	401
	221 - Béziaka	28	128	2 379
	222 - Douanzra	8	16,5	272
	223 - Kanzra	2	4	43
	224 - Kouablézra	17	52	823
	225 - Zorofla	1	0,5	9
	226 - Gorédéfla	2	2,5	33
	227 - Bangofla	2	3	16
	228 - Bofla	3	10	107
	229 - Goretta	1	1,5	18
	230 - Douanonfla	21	56,5	969
	231 - Kaloufla	2	1,5	27
	232 - Paoufla	2	2,5	5
	233 - Zuénoula	4	4,5	57
234 - Benzra	2	2,5	19	
	T O T A L	132	459,5	7 398
16 - GOHITAFLA	235 - Kaloufla	2	7	69
	236 - Kouassikro	2	3	36
	237 - Gouzan	61	268	4 891
	238 - Bongo	30	98	1 633
	239 - Campement Sitafa	36	88,5	1 482
	240 - Oreitafla	6	16,5	214
	241 - Campement Navouga	18	40	801
	242 - Campement Adama	40	238	3 971
	243 - Maminigui	3	4,5	72
	244 - Campement Béma	34	203,5	3 538
	245 - Campement Ousmane	14	50	972
	246 - Diakoy	15	34	522
247 - Ndekro	6	17	306	
	T O T A L	267	1 068	18 507
17 - BOUAFLE	248 - Saigonozio	46	195,5	
	249 - Tazuo	52	158,5	
	250 - Campement Ali	34	145	
	251 - Mossikro	35	114	
	252 - Bouafla	36	119	
	253 - Pacouabo	7	13	
	254 - Bouaflé	18	21	
255 - Kossou	32	150		
	T O T A L	260	916	
TOTAL AUTRES ZONES		1 363	4 186	
TOTAL ENSEMBLE REGION D'ACCUEIL		5 579	15 248,25	

SECOND CHAPITRE

P R I N C I P A L E R E G I O N D ' A C C U E I L

Ce second chapitre aborde, de façon plus approfondie, l'étude des migrations cotonnières sénoufo dans une partie de la région d'accueil.

. Aire d'habitat malinké

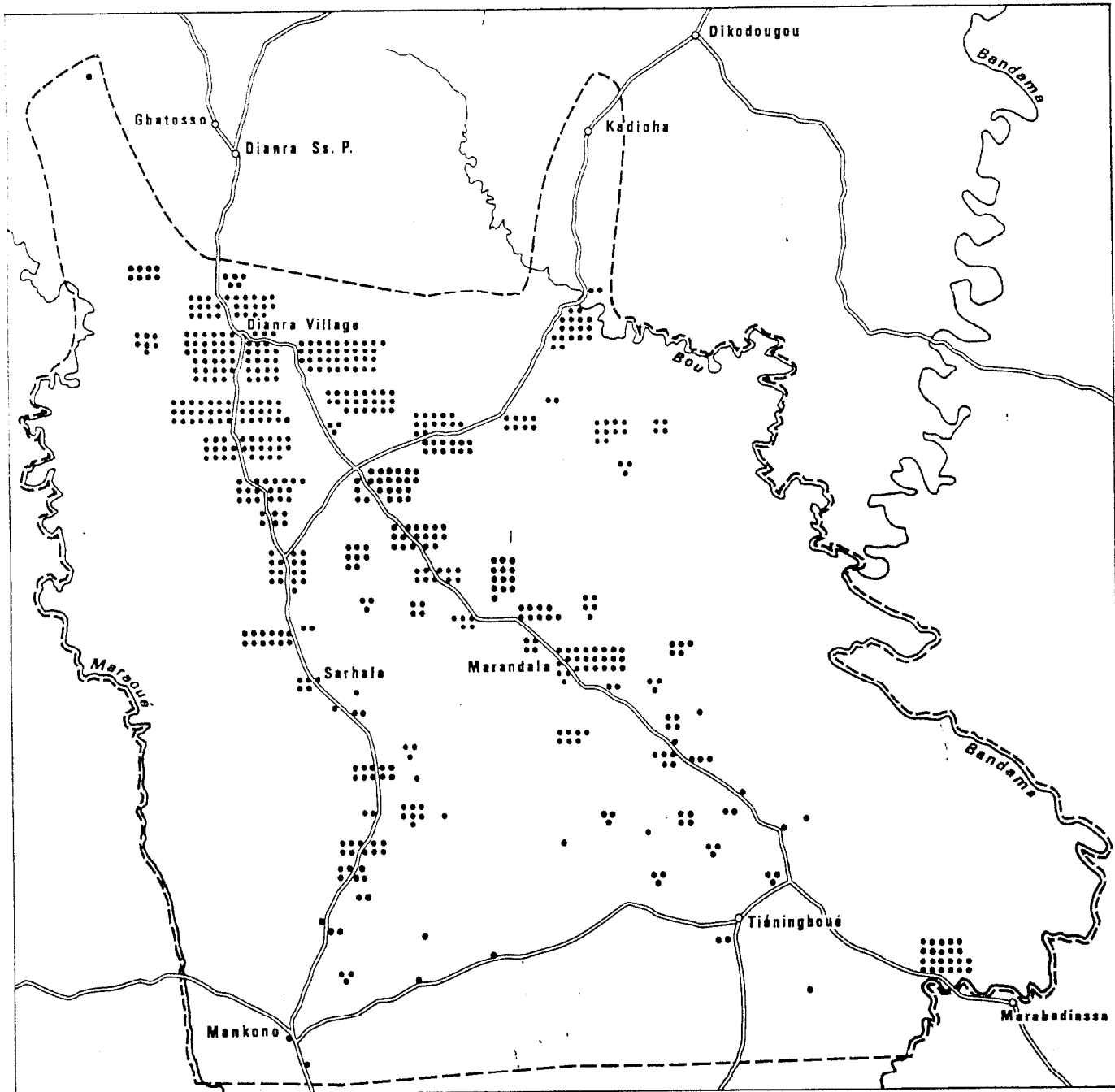
Les limites de cette région sont portées sur la carte de la page 4 et celle de la page suivante. Ce sont, au nord, la frontière entre les ethnies sénoufo et malinké ; au sud, la limite méridionale du pays malinké ; à l'ouest la Maraoué ; à l'est le Bandama.

Toute cette région se caractérise par une ethnie autochtone unique : les Malinké. Elle correspond au département de Mankono, amputé de sa fraction méridionale et agrandie de la portion malinké du département de Korhogo (sud de la sous-préfecture de Dikodougou), c'est-à-dire les environs de la localité historique de Boron.

. 61 % des migrants cotonniers sénoufo

La région ainsi délimitée regroupe la majeure partie des migrants cotonniers sénoufo. Avec plus de 3 400 planteurs, elle correspond à 61 % de ceux-ci. Les surfaces en coton lui donnent une importance équivalente.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO 1980-1981
 PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL



1 point = 5 exploitations

----- Limite de la région enquêtée ===== Pistes ~~~~~ Cours d'eau

0 10 20 Km

Aussi, la désignons-nous par l'expression "principale région d'accueil".

. Ancienne aire d'habitat sénoufo

Une enquête historique, réalisée en commun avec un ethno linguiste, a permis de confirmer l'implantation ancienne de villages sénoufo, antérieure à celle des Malinké. L'arrivée de ces derniers a provoqué la fuite d'une partie de ces Sénoufo et l'assimilation progressive de l'autre.

Ainsi subsistent des noyaux d'origine sénoufo dans les huit villages suivants : Ouataradougou près de Boron ; Sononzo ; Ménéni, Bamanoso, Sirhio et Koroso près de Sarhala ; Paniko près de Marandala ; Kogolo aux portes de Mankono.

Ces descendants d'une lointaine installation sénoufo s'appellent Sonon, sobriquet malinké des Fodonon, un des sous-groupes sénoufo de la région de Korhogo. Ils sont maintenant complètement acculturés, ayant adopté la religion musulmane et la langue de l'ethnie dominante. Nous n'avons pu trouver que quelques rares personnes très âgées, connaissant encore quelques mots de leur ancien parler.

Malgré leur forte intégration dans la société malinké, des liens encore tenaces subsistent entre les villages sonon, notamment lors des funérailles, pour lesquelles les autres villages sonon envoient une délégation. Ils ne semblent pas, par contre, avoir de relations avec la région de Korhogo. Ils paraissent de plus indifférents aux migrants sénoufo venus s'installer chez eux ou à proximité.

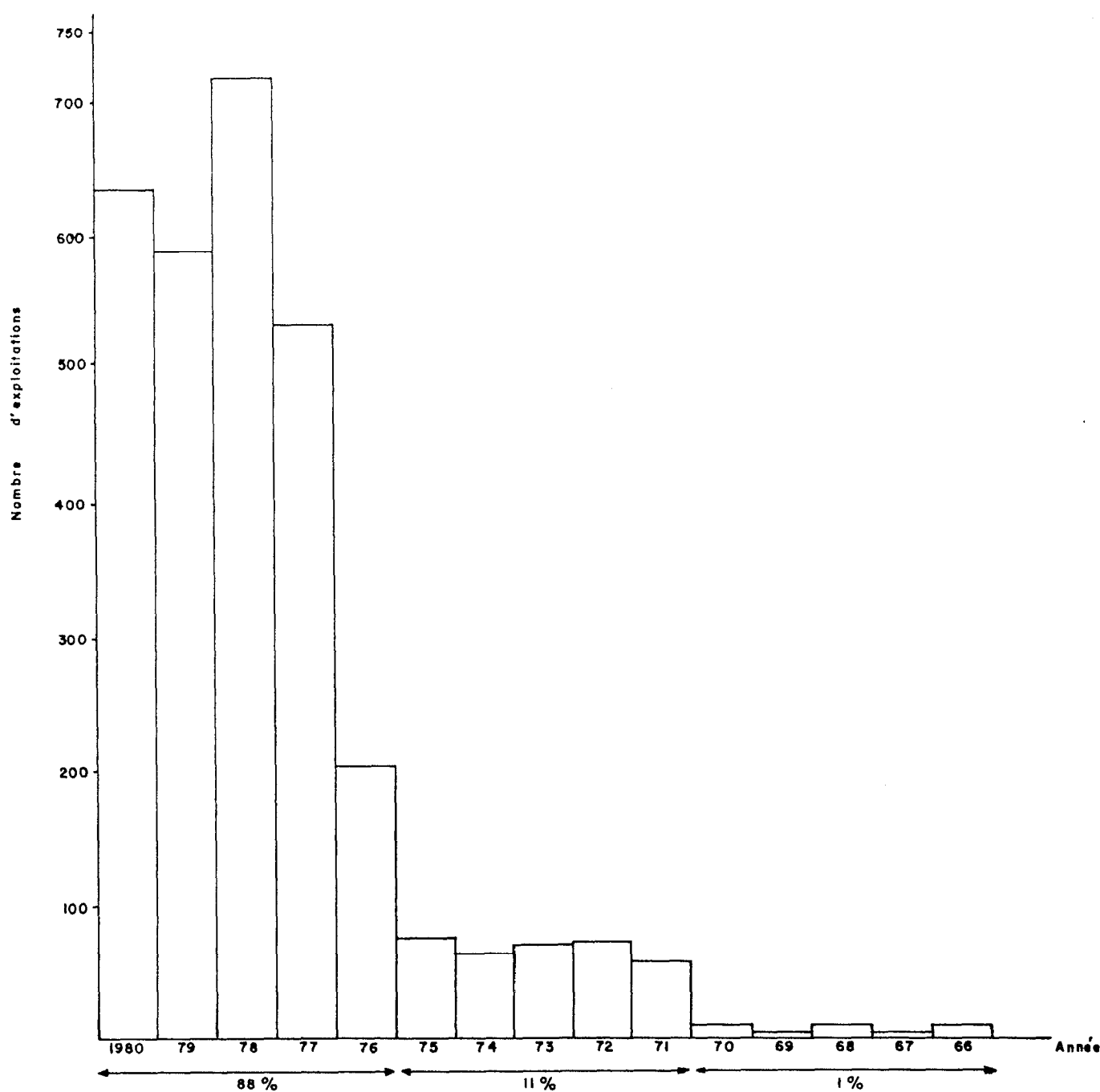
. Résultats d'un questionnaire

Les données exposées dans ce chapitre sont issues d'un questionnaire, présenté dans l'introduction et contenu dans les deux dernières pages du rapport.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO EN 1980-1981

P R I N C I P A L E R E G I O N D ' A C C U E I L

Répartition des 3 069 exploitations
selon l'année d'installation dans la région



Deux passages à des dates différentes ont permis de toucher la quasi-totalité des planteurs sénoufo de coton de la campagne agricole 1980-1981 : 3 174 sur les 3 416 recensés soit plus de 99 %. Les chiffres présentés ici correspondent à ces 3 174 planteurs, regroupés en 3 069 exploitations. Le nombre moyen de 1,03 planteur par exploitation démontre la coïncidence fréquente entre planteur et exploitation.

Remarquons le nombre de planteurs recensés légèrement inférieur à celui (3 416 planteurs) obtenu à partir des informations fournies par les moniteurs C.I.D.T. En effet, ceux-ci comptabilisent parmi les Sénoufo des planteurs originaires du nord de la Côte d'Ivoire mais de groupe ethnique distinct : Dioula, Noumou, Samoro.

. Un phénomène d'ampleur récente

Le diagramme de la page précédente visualise la répartition des exploitations selon l'année d'arrivée dans la principale région d'accueil. Il met nettement en évidence le caractère récent du phénomène migratoire.

Bien sûr le questionnaire ne tient pas compte des éventuels migrants revenus dans leur village ou partis autre part. Il semble toutefois que ce reflux, si jamais il existe, est minime. De plus les arrivées antérieures à 1966 sont exceptionnelles.

Trois périodes de cinq ans se détachent. Rares sont les migrants établis entre 1966 et 1970 : seulement 1 % des chefs d'exploitation de 1980 - 1981 sont arrivés à cette époque. Une légère accélération des installations se manifeste en 1971. Mais les chefs d'exploitation installés de 1971 à 1976 n'atteignent que 11 %.

La brusque augmentation annoncée dans l'introduction, pour l'année 1976 et surtout 1977, est patente. En fait la majorité des planteurs ne sont là que depuis 1976. Les cinq dernières années correspondent

à 88 % et les quatre dernières à 81 %. Les données de la campagne 1980-1981 permettront de voir si le rythme d'arrivée se maintient ou non.

La plupart (79 %) des chefs d'exploitation ont migré directement dans le village actuel. Toutefois 18 % sont à leur deuxième installation, 2 % à leur troisième. Plus de 3 villages (jusqu'à 6) est tout à fait exceptionnel.

La comparaison de la répartition des chefs d'exploitation selon le nombre de campagnes dans la principale région d'accueil et dans le village actuel, sur le tableau de la page 44, montre un léger décollage qui prouve que quelques migrants ont habité plusieurs villages.

Quelques uns se sont établis quelque temps en pays sénoufo ou dans le reste de la Côte d'Ivoire, Basse-Côte essentiellement, mais ils ne correspondent qu'à une fraction réduite, ainsi que le montre ce même tableau de la page 44.

. Forte concentration aux environs de Dianra village

La carte de la page 32 donne la répartition spatiale des exploitations. Un point correspond à 5 exploitations. Malgré quelques petites différences, elle donne une image semblable à celle de la carte de la page 4, établie à partir des chiffres C.I.D.T.

La concentration intense autour de Dianra village, l'installation privilégiée le long des axes routiers principaux, la diminution de l'implantation en allant vers le sud sont tout aussi évidentes.

Il y apparaît l'absence de peuplement le long des deux cours d'eau importants de la région : la Maraoué et le Bandama. Cela prouve que cette migration n'est pas liée à l'éradication de l'onchocercose. L'implantation sénoufo se fait le plus souvent dans des villages malinké déjà existants. Quelques campements sont toutefois créés.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL EN 1980-1981

ANNEE D'INSTALLATION DES CHEFS D'EXPLOITATION
PAR ZONE D'ACCUEIL

VALEURS ABSOLUES

Unité : Nombre d'exploitations

ZONE D'ACCUEIL (1)	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	Avant 1971	TOTAL
<i>Dianra malinké</i>	180	156	218	245	97	37	34	31	55	39	21	1 113
<i>Dikodougou malinké</i>	70	55	37	18	16	7	1	6	3	3	1	217
<i>Sarhala</i>	139	161	174	153	35	14	8	14	8	2	6	714
<i>Marandala</i>	137	106	177	64	32	8	11	9	1	8	3	556
<i>Mankono</i>	68	60	49	35	13	4	5	4	2	4	7	251
<i>Tiëningbouë</i>	45	50	63	22	13	6	5	8	4	1	1	218
ENSEMBLE	639	588	718	537	206	76	64	72	73	57	39	3 069

VALEURS RELATIVES

Unité : pourcentage des exploitations
par zone

ZONE D'ACCUEIL (1)	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	Avant 1971	TOTAL
<i>Dianra malinké</i>	16	14	20	22	9	3	3	3	5	4	2	100
<i>Dikodougou malinké</i>	32	25	17	8	7	3	1	3	1	1	ε	100
<i>Sarhala</i>	20	23	24	21	5	2	1	2	1	ε	1	100
<i>Marandala</i>	25	19	32	12	6	1	2	2	ε	1	1	100
<i>Mankono</i>	27	24	20	14	5	2	2	2	1	2	2	100
<i>Tiëningbouë</i>	21	23	29	10	6	3	2	4	2	1	ε	100
ENSEMBLE	21	19	23	18	7	3	2	2	2	2	1	100

(1) : Cf. carte de zonage.

Le lecteur voulant plus de détails pourra se reporter aux tableaux des pages 23 à 25, des pages 58 à 60. Les informations y sont rassemblées pour chaque village d'accueil. Le numéro de celui-ci correspond à la carte de la page 22, ce qui permet de le localiser.

. Année d'installation par zone d'accueil

Il est toutefois intéressant de confronter la zone d'accueil et l'année d'installation. Le tableau du bas de la page précédente permet de constater que la zone la plus dense, celle de Dianra malinké, est celle où l'implantation est la plus ancienne. Les arrivées antérieures à 1971 y sont rares, mais celles comprises entre 1971 et 1975 atteignent 18 %, valeur la plus élevée dans la région. Toutefois les cinq dernières années sont également prédominantes : 81 %.

Les valeurs relatives pour ces cinq dernières années sont comparables aux cinq autres zones : 90 % pour Dikodougou malinké, 89 % pour Tiéningboué, 90 % pour Dikodougou malinké et Mankono, 93 % pour Sarhala et Marandala.

Malgré cette installation plus ancienne dans la zone Dianra malinké, celle-ci continue à être la principale région d'accueil comme l'indique le tableau du haut de la page précédente. Viennent ensuite Sarhala et Marandala, précédant de loin les trois autres zones. Celles au peuplement sénoufo le plus fort continuent donc à recevoir le plus de migrants.

. Korhogo, principal département d'origine

Le tableau de la page suivante indique la distribution des chefs d'exploitation par sous-préfecture d'origine. Il en ressort que le département de Korhogo fournit plus des 3/4 (78 %) des migrants.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL

SOUS-PREFECTURES D'ORIGINE

ET POPULATION DE CELLES-CI

Département	Sous-préfecture	MIGRANTS COTONNIERS SENOULO				POPULATION RURALE	
		Source : enquêtes ORSTOM fin 1980					
		Nombre d'exploitations		Nombre d'individus		des sous-préfectures d'origine	
Source : recensement administratif début 1980							
		Valeur absolue	Pourcentage	Valeur absolue	Pourcentage	Nombre d'habitants	densité habitant/km ²
KORHOGO	Napié	520	17 %			27 060	23
	Sirasse	450	15 %			23 106	12
	Tieroniaradougou	439	14 %			15 011	44
	Korhogo	306	10 %			46 811	35
	Karakoro	197	6 %			9 376	39
	Niozouin	191	6 %			13 996	8,5
	Guiembé	108	4 %			8 491	16,5
	Mbengué	104	3 %			22 142	9,5
	Dikodougou	55	2 %			21 863	11
	Komborodougou	25	0,8 %			13 366	39,5
	Sinématiali	7	0,2 %			30 882	49
		ENSEMBLE DEPARTEMENT	2 402	78 %			232 104
BOUNDIALI	Kasséré	341	11 %			17 317	16
	Boundiali	121	4 %			31 921	10
	Kouto	25	0,8 %			19 757	23,5
	Kolia	13	0,4 %			16 983	9,5
	Gbon	9	0,3 %			14 504	17
	ENSEMBLE DEPARTEMENT	509	17 %			100 482	12,5
TENGRELA	TENGRELA	34	1 %			36 404	16,5
FERKESSEDOUGOU	Niéllé	5	0,2 %			10 630	9
	Ouangolodougou	5	0,2 %			13 976	11,0
	Ferkessedougou	1	-			22 651	11,5
	ENSEMBLE DEPARTEMENT	11	0,4 %			74 401	4
KATIOLA	KATIOLA	1	-				
MANKONO	DIANRA	112	4 %				
TOTAL GENERAL		3 069	100 %	12 353	100 %		

Les sous-préfectures de Napié, Sirasso, Tioroniaradougou et Korhogo y viennent en tête. La sous-préfecture de Kasséré, dans le département de Boundiali occupe une place importante.

Il est intéressant de confronter ces valeurs avec la population des sous-préfectures d'origine, afin de compenser le volume de population de celles-ci. Le rapport nombre d'exploitations migrantes sur population de la sous-préfecture d'origine donne, par ordre décroissant, le classement suivant : Tioroniaradougou, Karakoro, Sirasso, Kasséré, Napié, Niofouin, Mbengué, Korhogo, Boundiali, etc. La petite sous-préfecture de Karakoro est donc déplacée vers la tête et la grosse de Korhogo vers la queue.

La migration étudiée pouvant s'expliquer par une charge démographique importante, comparons maintenant ce dernier classement avec la densité des sous-préfectures d'origine. Quelques surprises apparaissent.

Les sous-préfectures de Tioroniaradougou et de Karakoro, en tête de cette classification, sont bien les plus densément peuplées. Mais les sous-préfectures de Korhogo, Sinématiali et Karakoro ont également une charge élevée.

Cette constatation découle, pour la sous-préfecture de Korhogo, du pôle d'attraction que constitue pour ses habitants la principale ville du Nord.

Le nombre de départs insignifiants des sous-préfectures denses de Komborodougou et Sinématiali, déconcertant au premier abord, provient de la présence dans la seconde, d'un complexe agro-industriel de tomates et, pour toutes les deux, de la proximité des complexes sucriers de Ferkéssédougou I et II.

L'importance des migrants cotonniers sénoufo originaires des sous-préfectures de Sirasso et Kasséré s'explique par contre plus difficilement. Des éléments de réponse sont proposés page 43.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOUFO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL EN 1980-1981

ANNEE D'INSTALLATION DES CHEFS D'EXPLOITATION
PAR SOUS - PREFECTURE D'ORIGINE

VALEURS ABSOLUES

Unité : nombre d'exploitations

DEPARTEMENT	SOUS-PREFECTURE D'ORIGINE (1)	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	Avant 1971	TOTAL
KORHOGO	Napié	118	82	186	73	27	9	10	8	4	2	1	520
	Sirasso	115	104	77	106	18	10	3	7	3	4	3	450
	Tioroniaradougou	66	42	87	80	54	18	10	21	35	19	7	439
	Korhogo	43	56	65	60	33	9	5	10	14	8	3	306
	Karakoro	44	33	81	15	11	4	4	3	1	1	-	197
	Niofouin	46	51	37	40	7	1	1	5	2	0	1	191
	Guiembé	27	20	31	13	4	2	2	3	3	1	2	108
	Mbengué	25	18	24	22	9	5	1	-	-	-	-	104
	Dikodougou	16	9	19	5	1	1	1	3	-	-	-	55
BOUNDIALI	Kasséré	37	101	59	83	17	8	14	5	5	7	5	341
	Boundiali	32	20	16	19	12	1	6	2	4	7	2	121
ENSEMBLE		639	588	718	537	206	76	64	72	73	57	39	3 069

VALEURS RELATIVES

Unité : pourcentage des exploitations
par sous-préfecture

DEPARTEMENT	SOUS-PREFECTURE D'ORIGINE (1)	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	Avant 1971	TOTAL
KORHOGO	Napié	23	16	36	14	5	2	2	2	1	e	e	100
	Sirasso	26	23	17	24	4	2	1	2	1	1	1	100
	Tioroniaradougou	15	10	20	18	12	4	2	5	8	4	2	100
	Korhogo	14	18	21	20	11	3	2	3	5	3	1	100
	Karakoro	22	17	41	8	6	2	2	2	1	1	-	100
	Niofouin	24	27	19	21	4	1	1	3	1	-	1	100
	Guiembé	25	19	29	12	4	2	2	3	3	1	2	100
	Mbengué	24	17	23	21	9	5	1	-	-	-	-	100
	Dikodougou	29	16	35	9	2	2	2	6	-	-	-	100
BOUNDIALI	Kasséré	11	30	17	24	5	2	4	2	2	2	1	100
	Boundiali	26	17	13	16	10	1	5	2	3	6	2	100
ENSEMBLE		21	19	23	18	7	3	2	2	2	2	1	100

(1) : Seules les principales sous-préfectures sont retenues.

. *Année d'installation par sous-préfecture*

Le tableau de la page précédente dégage que la sous-préfecture de Tioro est celle dont les départs sont les plus anciens. Ceux entre 1971 et 1975 atteignent près du quart (23 %) et les cinq dernières années les 3/4 (75 %). Vient ensuite Korhogo avec 84 % pendant cette même période, puis Guiembé (88 %). Les autres sous-préfectures voient cette proportion supérieure à 90 %. Seules les sous-préfectures fournissant plus de 1 % des migrants sont portées sur ces tableaux.

. *Trois motivations principales*

Le questionnaire comprenait une rubrique motivations. Ce domaine est délicat mais il est intéressant de poser une telle question. Celle-ci était ouverte : aucune réponse n'était proposée.

Plusieurs raisons sont parfois invoquées, mais rarement. Ont été considérées comme absence de réponse, celles n'exprimant pas clairement une motivation, du genre "je suis venu pour faire du coton". Ces absences de réponse atteignent 14 % des cas.

La motivation financière vient largement en tête, invoquée par plus du tiers (38 %) des chefs d'exploitation. La présence des zébus des bergers peulhs vient ensuite, avec 24 % des réponses. La terre (manque de terre ou infertilité) apparaît dans 10 % des cas.

Viennent ensuite les préoccupations de santé avec 9 % : 8 % pour la maladie proprement dite et 1 % pour le mauvais sort. L'éloignement du village et de l'éventuel responsable de ce mauvais état est perçu comme un moyen de recouvrer la santé.

Divers autres motivations regroupent 11 % des cas. Le besoin de découverte ("faire la jeunesse") apparaît dans 3 % des réponses. L'insuffisance de la pluviométrie dans la région d'origine est mise en

MIGRATIONS COTONNIERES SENOÛFO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL
Campagne 1980 - 1981

MOTIVATIONS SELON LA SOUS-PREFECTURE D'ORIGINE

Unité : pourcentage du nombre d'exploitations par sous-préfecture

DEPARTEMENT	Sous-Préfecture d'origine (2)	MOTIVATIONS EXPRIMEES PAR LES CHEFS D'EXPLOITATION (1)					
		ARGENT	ZEBUS	TERRE	SANTE	DIVERS	Absence de réponse
KORHOGO	Napié	44	17	9			
	Sirasso	22	40	4			
	Tieroniaradougou	41	13	20			
	Kerhogo	39	22	15			
	Karakere	44	8	22			
	Niékouin	27	46	1			
	Guémbé	45	32	7			
	'Ibenoué	46	21	3			
	Dikodougou	35	31	6			
BOUNDIALI	Kasséré	38	34	10			
	Boundiali	39	27	3			
ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS		38	24	10	9	11	14

(1) Plusieurs motivations ont parfois été évoquées.

(2) Seules les principales sous-préfectures sont retenues.

REPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION SELON LE NOMBRE DE CAMPAGNES DEPUIS LE DEPART DU VILLAGE D'ORIGINE

Unité : pourcentage des 3 069 exploitations

Nombre de campagnes	dans le village actuel	dans la principale région d'accueil	en pays sénoufo	pour le reste	TOTAL
0	-	-	91	94	-
1	24	21	1	1	16
2	20	19	2	2	17
3	23	23	1	1	23
4	17	18	1	1	16
5	6	7	1	1	8
6	2	3	1	e	3
7	2	2	1	e	4
8	2	2	e	e	3
9	2	2	e	e	3
10	2	2	e	e	2
plus de 10	1	1	2	e	5
TOTAL	100	100	100	100	100

avant dans 2 % des cas. Les autres réponses totalisent 6 %.

Le tableau du haut de la page précédente croise les trois principales motivations avec la sous-préfecture d'origine. Les zébus et la terre sont les plus intéressants à interpréter.

Les valeurs supérieures de la motivation "terre" sont logiques pour les sous-préfectures de Tioroniaradougou, Korhogo et Karakoro, ces dernières ayant une densité démographique élevée. La valeur faible pour Napié peut s'expliquer par la proximité d'une zone peu peuplée, constituant un déversoir naturel.

Niofouin et Sirasso présentent une valeur élevée pour la motivation "zébus". Ces sous-préfectures à forte concentration de zébus sont celles où les relations avec les nomades peulh sont les plus tendues. De nombreux heurts, allant jusqu'à mort d'homme, y sont signalés.

Les départs, inexpliqués par la densité démographique, des sous-préfectures de Sirasso et Kasséré (1), proviennent probablement de la présence des troupeaux de zébus, si l'on se réfère à l'importance des réponses y faisant allusion.

Quant à la motivation "argent", elle dépend, semble-t-il, de celle des deux autres.

. Une population jeune

La pyramide des âges de l'ensemble des migrants (2), présentée à la page suivante, met en évidence une structure jeune, par rapport à celle des régions de départ. Peu nombreuses sont les personnes de plus de 45 ans.

Le sex ratio est en faveur des hommes, qui représentent 56 % de la population migrante. Cela s'explique par une forte proportion d'hommes célibataires. Notons un net creux dans la classe des filles de 10 à 14 ans.

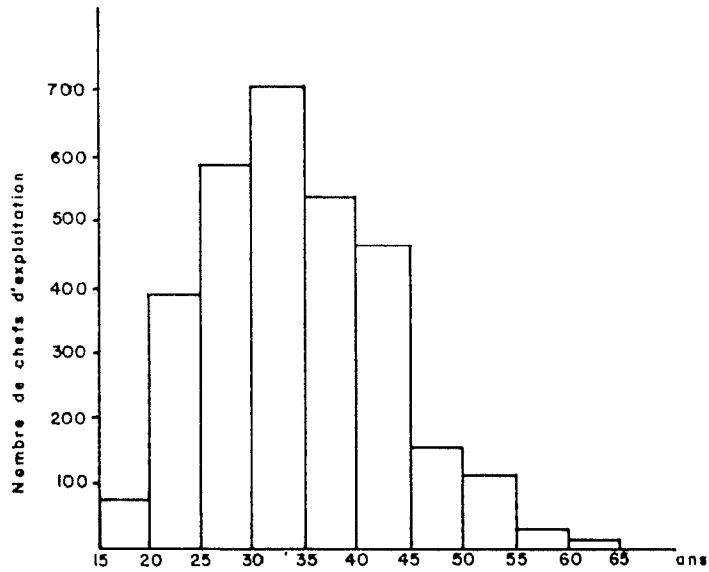
(1) : Cf. page 40.

(2) : Cette pyramide, établie à partir d'un dépouillement manuel, est provisoire.

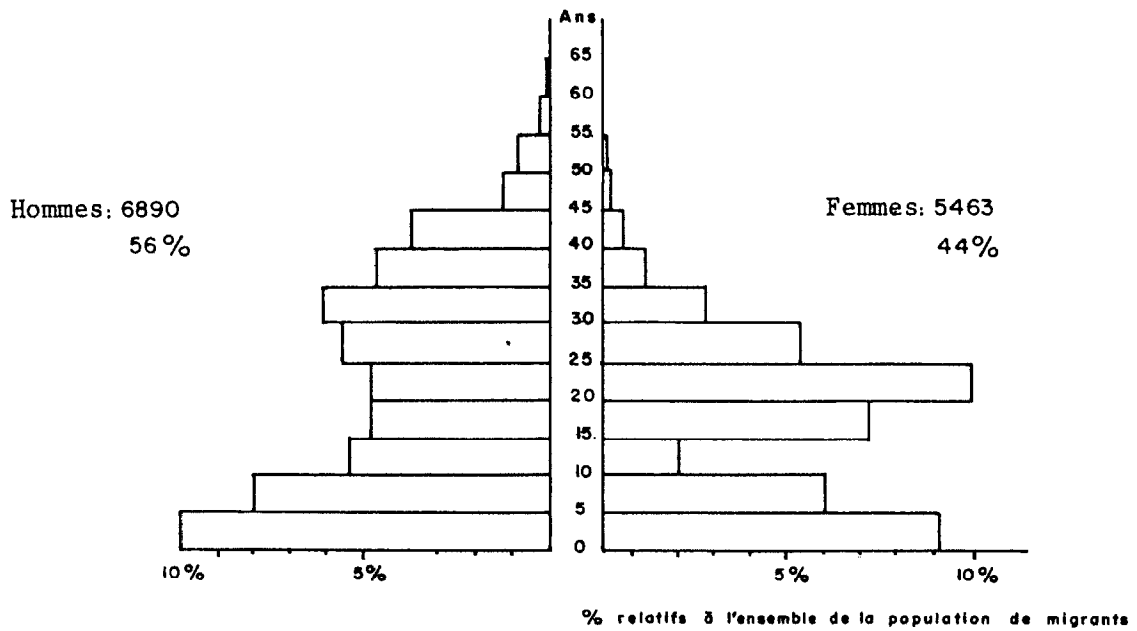
MIGRATIONS COTONNIERES SENOUCO EN 1980-1981

PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL

Répartition des chefs d'exploitation selon leur âge



Pyramide des âges de l'ensemble des individus



Cette jeunesse de l'ensemble de la population migrante se retrouve chez les chefs d'exploitation, dont les âges sont représentés sur le diagramme du haut de la page précédente. Leur âge moyen est situé entre 30 et 34 ans. 90 % d'entre eux ont moins de 45 ans, 75 % moins de 40 ans, 57 % moins de 35 ans, 34 % moins de 30 ans.

. Autres caractéristiques des chefs d'exploitation

Le tableau de la page suivante complète le profil des chefs d'exploitation. On relève la forte proportion de célibataires, la majorité de monogames, le nombre moyen d'épouses par planteur étant très légèrement supérieur à 1.

Leur religion dominante est l'animisme. Toutefois, nombreux sont les musulmans. Les chrétiens sont rares.

La plupart des chefs d'exploitation n'ont pas été à l'école et n'exercent pas d'activité complémentaire.

. L'organisation des repas

Pour mieux cerner le portrait du chef d'exploitation, il est intéressant de parler de l'organisation de ses repas. C'est le plus souvent quelqu'un de son exploitation qui lui prépare la nourriture (85 %), presque toujours l'épouse (82 %). Dans 13 % des réponses, la cuisinière est la femme du "tuteur", c'est-à-dire celui qui l'héberge. Ce tuteur est presque toujours Sénoufo, rarement Malinké.

Le chef d'exploitation fournit sa propre nourriture dans 89 % des cas, son "tuteur" dans 9 %, un parent d'une autre unité dans 2 %.

Le plus souvent le chef d'unité et son épouse sont le fournisseur et la cuisinière (81 %). Dans 6 % des réponses, le chef d'exploitation dépend de son "tuteur" et de la femme de celui-ci.

MIGRATIONS BOLONNIÈRES SENOULO DANS LA PRINCIPALE RÉGION D'ACCUEIL EN 1980-1981

PROFIL DES CHEFS D'EXPLOITATION

Unité : pourcentage des 5 057 exploitations

ÂGE

Âge moyen : 32 - 34 ans

ÂGES EN ANNÉES	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64
Fréquence relative	2	13	19	23	17	15	5	4	1	1

SITUATION MATRIMONIALE

Nombre moyen d'épouses : 1,01

NOMBRE D'EPOUSES	0	1	2	3	4
Fréquence relative	18	65	16	1	ε

RELIGION

RELIGION	ANIMISTE	MUSULMAN	CATHOLIQUE	PROTESTANT
Fréquence relative	69	29	1	2

NIVEAU SCOLAIRE

NIVEAU SCOLAIRE	NON SCOLARISE	COURS PREPARATOIRE	COURS ELEMENTAIRE	COURS MOYEN
Fréquence relative	96	2	1	1

AUTRE ACTIVITE EXERCEE

ACTIVITE	AUCUNE	MECANICIEN	COMMERCANT	TAILLEUR	FORGERON	MACON	AUTRE
Fréquence relative	92	2	2	1	1	1	1

. Quatre personnes par exploitation

Venons-en maintenant à la taille des exploitations. Les diagrammes de la page suivante montrent des unités rarement importantes. L'effectif moyen est de 4,0 individus par exploitation, 2,2 de sexe masculin et 1,8 de sexe féminin.

Il n'est pas aisé d'apprécier l'activité agricole dans une société africaine, où le début et la fin de la phase de travail sont très progressifs. Si l'on retient la tranche des 15-59 ans, utilisée le plus souvent en démographie, le nombre d'actifs est de 2,4 personnes par exploitation. Toutefois la classe des 10-59 ans nous semble préférable ; l'effectif est alors de 2,7 actifs.

L'exploitation correspond en grande partie à la cellule familiale restreinte de son chef : 3,4 des 4,0 personnes de celles-ci. L'"équation familiale" de l'exploitation est la suivante (1) :

$$\begin{aligned}
 & (1 \text{ chef} + 1,01 \text{ épouse} + 0,76 \text{ fils célibataire} + 0,64 \text{ fille célibataire}) \\
 & + (0,04 \text{ autre homme marié} + 0,05 \text{ autre épouse}) \\
 & + (0,39 \text{ autre homme célibataire} + 0,09 \text{ autre femme célibataire}) \\
 & + 0,09 \text{ manoeuvre} \\
 & = 4,0.
 \end{aligned}$$

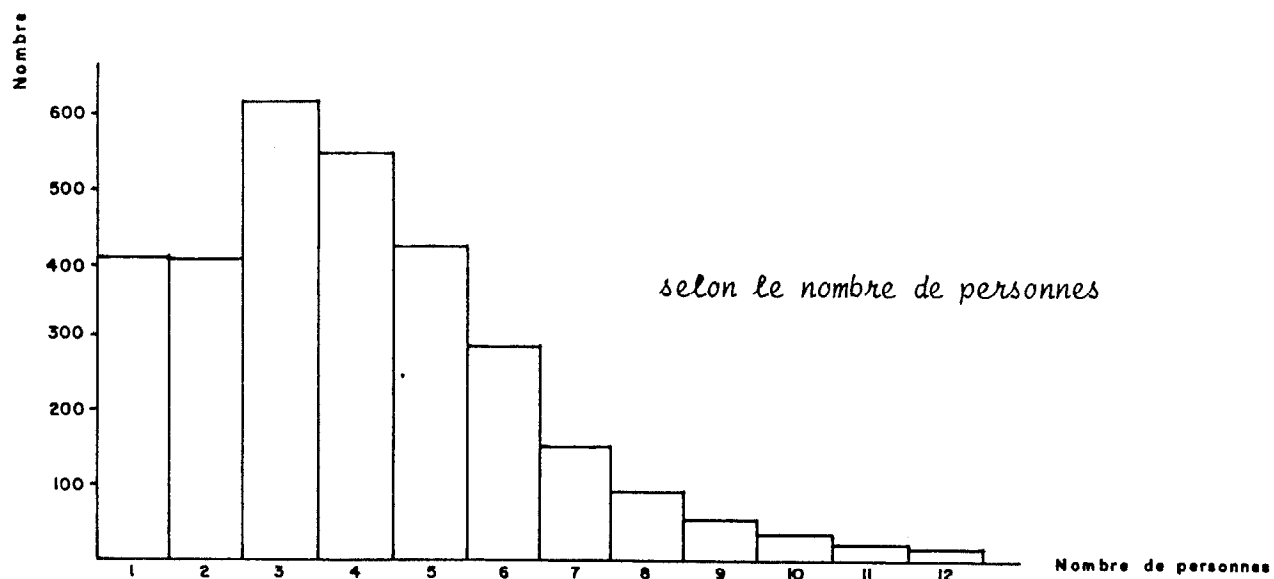
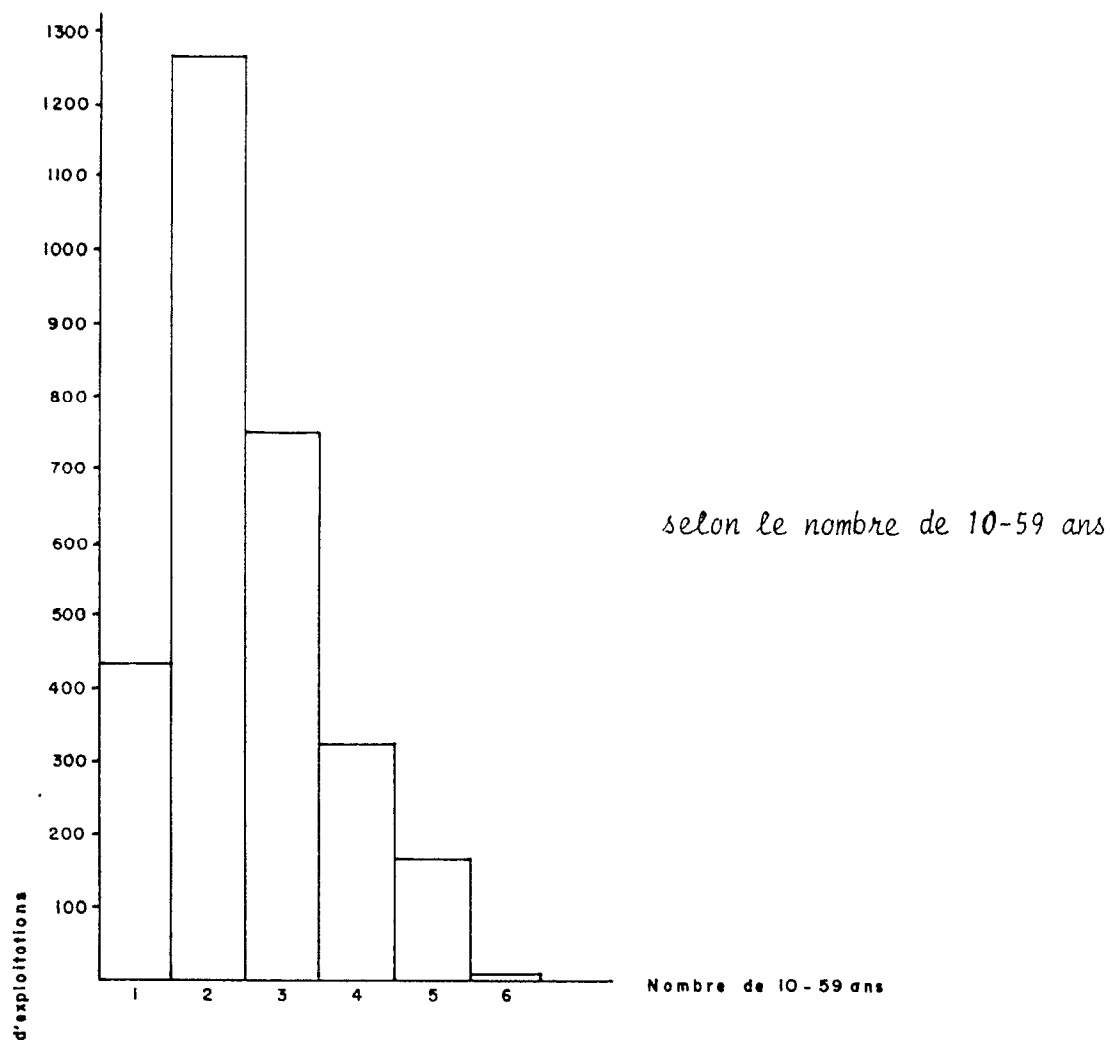
Cette équation révèle le faible nombre de ménages supplémentaires dans l'exploitation. Il apparaît aussi la présence de manoeuvres, mais ceux-ci sont peu nombreux. Il sont le plus souvent Sénoufo (98 %), mais aussi Maliens (2%).

(1) Cette "équation familiale" est provisoire.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO EN 1980-1981

PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL

Répartition des 3 069 exploitations



. 4,3 hectares par exploitation

Deux critères permettent de préciser le profil agricole de l'exploitation. Tout d'abord la superficie totale des parcelles qu'elle utilise, que nous appelons "surface agricole". Ensuite la somme des superficies par culture, désignée par "surface cumulée".

La pratique de deux cycles de cultures sur certaines parcelles nécessite cette distinction. Le coton est en effet fréquemment précédé, la même année, par une avant-culture de maïs ou d'arachide.

Trois types de cultures peuvent donc être faites : celles de 1er cycle (avant-cultures), celles de 2ème cycle, celles de cycle unique.

D'où les équations suivantes :

$$\begin{aligned} \text{surface agricole} &= \text{surface 2ème cycle} \\ &+ \text{surface cycle unique.} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{surface cumulée} &= \text{surface 1er cycle} \\ &+ \text{surface 2ème cycle} \\ &+ \text{surface cycle unique.} \end{aligned}$$

Les valeurs moyennes par exploitation sont de 4,3 ha pour la surface agricole et de 5,7 ha pour la surface cumulée. Ceci prouve l'importance des cultures de 1er cycle, dont l'étendue est de 1,4 ha par exploitation.

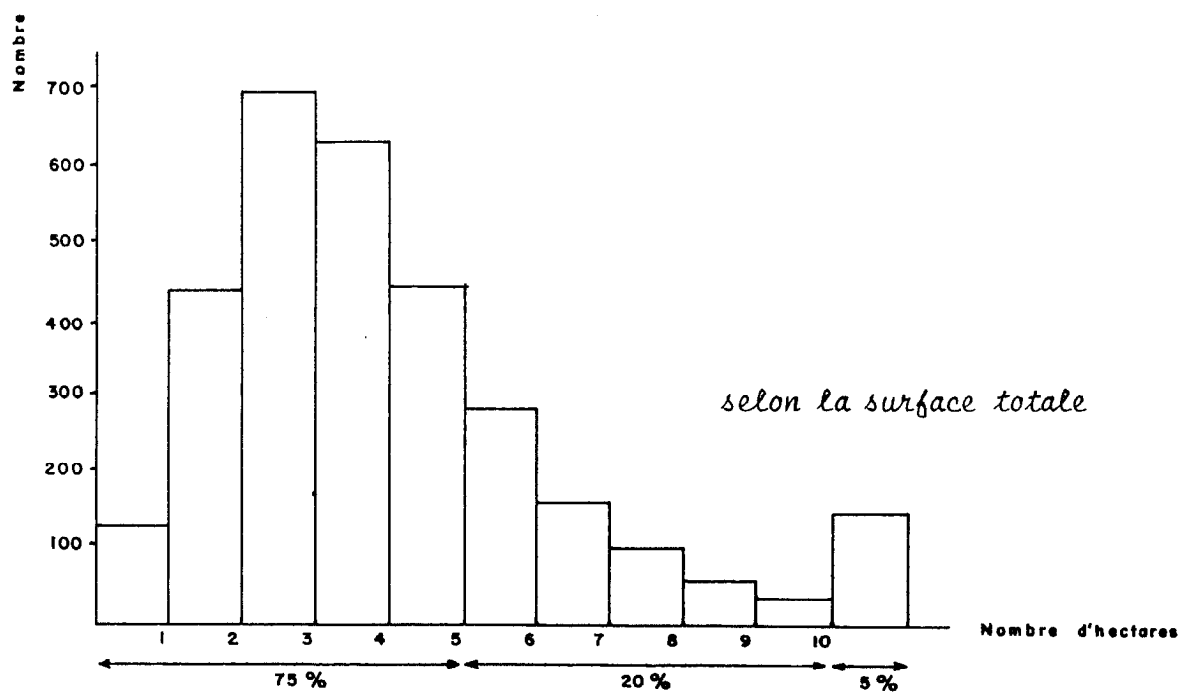
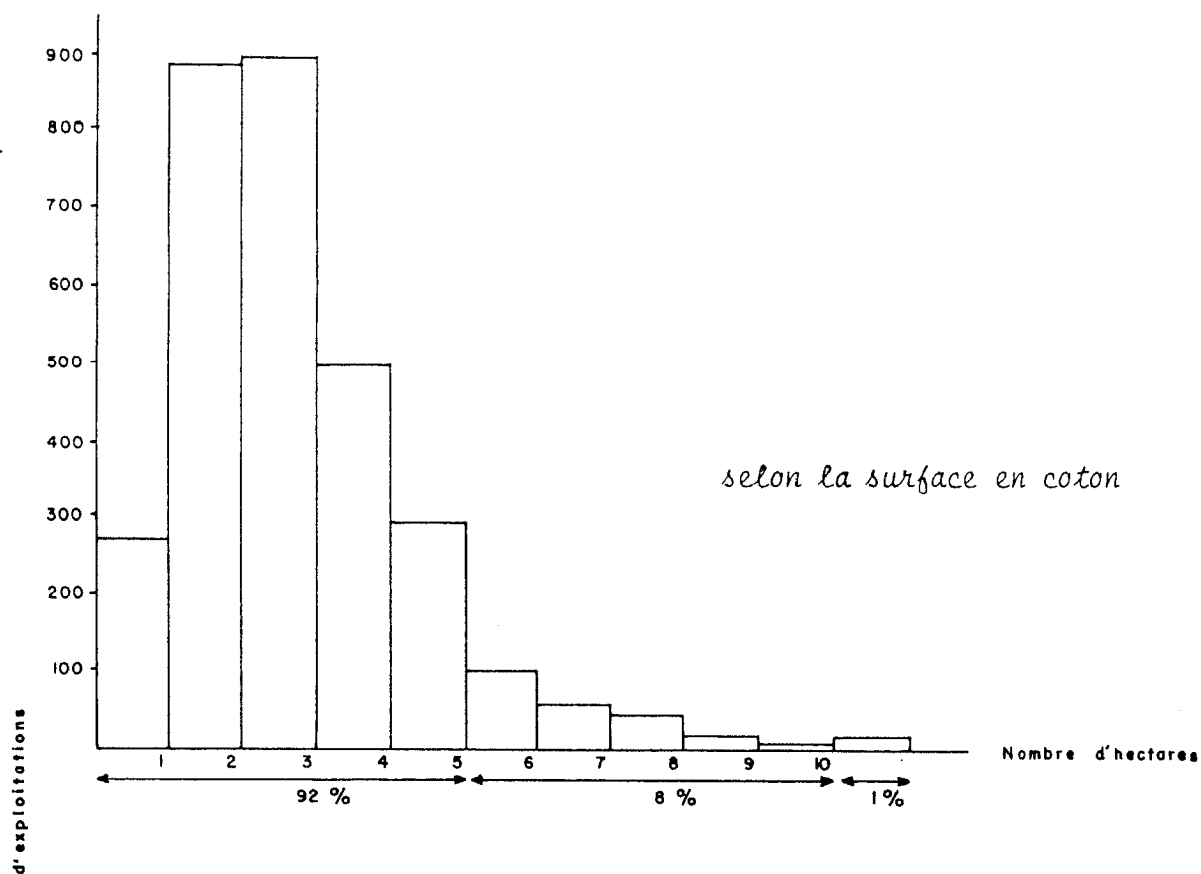
Le diagramme du bas de la page suivante donne la distribution des exploitations selon la surface agricole, par classe de 1 ha (1). Les trois quart d'entre elles ont jusqu'à 5 ha, le cinquième

(1) La première classe va de 0,1 à 1 ha, la deuxième de 1,1 à 2 ha, etc.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO EN 1980-1981

PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL

Répartition des 3 069 exploitations



de 5 ha à 10 ha. Seules 5 % des exploitations ont plus de 10 hectares.

La répartition des exploitations selon la surface cumulée est portée dans la dernière colonne du tableau de la page suivante.

Précisons que ces chiffres ont été obtenus à partir des superficies fournies par la C.I.D.T. pour le coton et de celles déclarées par les planteurs pour les productions vivrières. Ceux-ci expriment les surfaces en "cordes", correspondant à 25 ares, unité minimale retenue auparavant par l'encadrement agricole pour le coton (1).

Une certaine imprécision en découle mais elle n'invalide pas ces informations. La production de vivrier sur les anciennes parcelles de coton permet aux planteurs d'avoir des repères. La confrontation, par l'échantillon de 60 exploitations, des surfaces déclarées et de celles mesurées, permettra d'apprécier la validité des premières.

Le tableau de la page 55 donne l'importance de chaque production. Il en ressort une nette suprématie du coton parmi les différentes espèces cultivées. 71 % de la surface agricole lui est consacrée et 54 % de la surface cumulée.

La surface moyenne par exploitation est de 3,0 hectares. Les très grosses exploitations cotonnières sont rares, ainsi que le montre le diagramme du haut de la page précédente. 1 % des unités ont plus de 10 hectares, 8 % de 5 à 10 hectares. La grosse majorité (92 %) jusqu'à 5 hectares, avec une forte proportion de plus de 1 hectare à 5 hectares.

. Très faible mécanisation

Le détail de la production cotonnière par mode de culture permet de constater la prépondérance de la culture manuelle. Seules 3 % des exploitations utilisent la culture attelée et 2 % la culture motorisée.

(1) : La C.I.D.T. n'accepte plus maintenant de surfaces inférieures à 0,5 hectare.

MOYEN DE COLONNIERES SENSIBLES DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCEIL EN 1980 - 1981

REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA SURFACE DECLAREE
PAR ASSOCIATION DE CULTURES

Unité : pourcentage des 3 069 exploitations

CULTURE PRINCIPALE	COTON (3)				IGNAME				MAIS et/ou RIZ				ARACHIDE			ENSEMBLE VIVRIER			CULTURES NEGLIGEABLES		ENSEMBLE CULTURES				
	2e + unique				unique				ler	unique			ler	unique		de 1er cycle	de cycle unique	TOTAL	unique	2e + unique	1er + 2e + unique				
	manuel	attelé	motorisé	TOTAL	pur	+ maïs	+ maïs + riz	+ Riz	TOTAL	maïs	maïs	maïs + riz	riz	TOTAL	pure							pure	+ maïs	TOTAL	riz inondé
0	4	97	98	-	66	99	96	89		40	97	73	55		30	97	99			22		100	92	-	-
0,1 à 1	9	e	e	9	33	1	4	11		41	3	22	37		58	2	1			50		e	8	4	3
1,1 à 2	28	e	e	28	1	-	e	e		13	e	5	4		10	e	e			20		-	e	14	10
2,1 à 3	28	1	e	29	e	-	e	e		4	e	1	1		2	-	e			6		-	-	22	14
3,1 à 4	16	1	e	16	-	-	e	-		1	-	e	e		e	-	-			1		e	-	14	13
4,1 à 5	9	1	e	9	-	-	e	-		1	-	e	e		e	-	-			1		-	-	9	12
5,1 à 6	3	e	e	4	-	-	-	-		e	-	e	-		e	-	-			e		-	-	9	12
6,1 à 7	2	e	e	2	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-			e		-	-	5	9
7,1 à 8	1	e	e	1	-	-	-	-		-	-	-	e		-	-	-			e		-	-	3	6
8,1 à 9	e	e	e	1	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-			e		-	-	2	5
9,1 à 10	e	-	e	e	-	-	-	-		e	-	-	-		-	-	-			e		-	-	1	4
Plus de 10	e	-	e	1	-	-	-	-		-	-	-	3		-	-	-			e		-	-	5	11

(1) : Surface agricole = surface de 2ème cycle + de cycle unique.

(2) : Surface cumulée = surface de 1er cycle + de 2ème cycle + de cycle unique.

(3) : La surface en coton est celle fournie par les moniteurs C.I.D.T.

La surface en coton manuel représente 92 % du total en cette spéculatation. La superficie attelée 4 % et celle motorisée 3 %.

. Importance des cultures vivrières de 1er cycle

Le tableau de la page 55 donne la surface pour chaque association de cultures. La pratique des cultures associées ne facilite pas l'appréciation de l'importance de chaque espèce.

Des regroupements par culture principale sont toutefois possibles. L'igname et l'arachide dominant toujours les cultures qui leur sont associées. Aussi l'intégralité des surfaces en igname et en arachide sont attribuées à chacun de ces deux produits.

Maïs et riz pluvial occupent par contre le sol de manière assez égale. Lorsque ces deux céréales sont associées, a été attribuée, à chacune d'entre elles, la moitié de la superficie consacrée à leur association.

Ces calculs permettent de hiérarchiser les différentes productions vivrières, à partir des surfaces qui leur sont consacrées. Le maïs vient en tête avec 0,9 hectare par exploitation, soit 16 % de la surface cumulée. Suivi de près par le riz pluvial avec 0,8 hectare et 15 %. L'arachide correspond à 12 % avec 0,7 ha. L'igname vient loin derrière avec 0,2 ha, soit 4 %.

Le riz inondé est très rarement pratiqué. Le soja, introduit lors de cette campagne par la C.I.D.T., n'est cultivé que sur de faibles surfaces.

La répartition des cultures vivrières, selon le cycle de culture, met en évidence l'importance de celles de 1er cycle, qui comprennent plus de la moitié de la surface en vivrier. Sur les 2,6 ha en moyenne de celle-ci, 1,4 sont en 1er cycle et 1,2 en cycle unique. Cette tendance est encore plus marquée pour l'arachide, presque exclusivement produite en premier cycle.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOUFO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL EN 1980 - 1981

SURFACE DECLAREE PAR ASSOCIATION DE CULTURES

CULTURE PRINCIPALE	COTON (3)				IGNAME					MAIS et/ou RIZ					ARACHIDE				ENSEMBLE VIVRIER			CULTURES NEGLIGEABLES		ENSEMBLE CULTURES	
	2e + unique				unique					1er	unique				1er	unique			de 1er cycle	de cycle unique	TOTAL	unique		2e + unique	1er + 2e + unique
	Manuel	Attelé	Motorisé	TOTAL	Pur	+ Maïs	+ Maïs + Riz	+ Riz	TOTAL	Maïs	Maïs	Maïs + Riz	Riz	TOTAL	Pure	Pure	+ Maïs	TOTAL	de 1er cycle	de cycle unique	TOTAL	Riz inondé	Soja	Surface agricole (1)	Surface cumulée (2)
Surface en hectares pour les 3 069 exploitations	8680	402	302	9384	437	12	58	161	668	2314	64	807	2137	5322	1947	67	31	2045	4261	3774	8035	8	90	13 257	17 518
Pourcentage de la surface agricole (1)	65 %	3 %	2 %	71 %	3 %	ε	ε	1 %	5 %	17 %	ε	6 %	16 %	40 %	15 %	ε	ε	15 %	32 %	28 %	61 %	ε	1 %	100 %	132 %
Pourcentage de la surface cumulée (2)	50 %	2 %	2 %	54 %	2 %	ε	ε	1 %	4 %	13 %	ε	5 %	12 %	30 %	11 %	ε	ε	12 %	24 %	22 %	46 %	ε	1 %	76 %	100 %
Surface moyenné par exploitation en hectares	2,8	0,1	0,1	3,0	0,1	ε	ε	0,1	0,2	0,8	ε	0,2	0,7	1,7	0,6	ε	ε	0,7	1,4	1,2	2,6	ε	ε	4,3	5,7

(1) Surface agricole = surface de 2ème cycle + de cycle unique.

(2) Surface cumulée = surface de 1er cycle + de 2ème cycle + de cycle unique.

(3) La surface en coton est celle fournie par les moniteurs C.I.D.T.

Le lecteur intéressé par plus de détails se reportera au tableau de la page 53, consacré à la répartition des surfaces pour chaque association de cultures par classes de 1 hectare.

. Peu de parcelles individuelles

Nous avons fait allusion, dans l'introduction, à l'existence de parcelles individuelles au sein de l'exploitation (1).

Toutefois une telle situation est rare. Il a déjà été vu (2) que le nombre moyen de planteurs de coton n'est que de 1,03 par exploitation.

La surface moyenne individuelle n'est que de 0,05 hectare par exploitation pour le coton et de 0,009 hectare en vivrier.

Cette situation diffère de la région de départ où la culture individuelle est plus développée. Les migrants étant le plus souvent issus d'une exploitation dans leur village d'origine, cette segmentation entraîne une diminution de la taille de celle-ci et, par voie de conséquence, l'importance de la culture personnelle à l'intérieur de l'exploitation.

. Un statut foncier en évolution

Pour finir ce "portrait" de l'exploitation migrante cotonnière sénégalaise, abordons la question foncière, particulièrement délicate.

Lors de la campagne 1980-1981, au cours de laquelle a été passé le questionnaire, près du quart des chefs d'exploitation (24 %) ont déclaré ne fournir aucune redevance pour l'exploitation de leurs parcelles.

(1) : Page 9.

(2) : Page 35.

La situation la plus fréquente est le travail quelques journées par an sur le champ du maître de la terre : près des 2/3 des exploitations (65 %).

13 % d'entre elles ont versé une somme d'argent au maître de la terre. Le montant est généralement de 5 000 F par exploitation et par campagne (78 % des cas où il y a location). Des sommes de 1 000 F à 4 000 F sont aussi parfois exigées. Le montant global versé par les 3 069 exploitations est de 1 752 000 F, soit 4 400 F par exploitation payant une location, mais seulement 570 F en moyenne pour l'ensemble des exploitations.

Ainsi que cela a été mentionné dans l'introduction, les redevances monétaires sont de plus en plus fréquentes. Inexistantes il y a quelques années, elles font leur apparition dans de nombreux villages. Elles sont la règle générale dans la zone à forte densité de migrants, celle de Dianra village.

L'institution de ce "loyer" n'est pas sans poser problème et crée des tensions entre autochtones et migrants, ceux-ci allant jusqu'à quitter le village, pour s'installer dans un autre, moins exigeant.

En fait, le statut de la terre est très ambigu et la poursuite des migrations cotonnières nécessiterait de clarifier ce domaine délicat.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL EN 1980-1981

RESULTATS PAR VILLAGE DES ENQUETES O.R.S.T.O.M.

Ces chiffres concernent les 3 174 planteurs parmi les 3 416 recensés, soit 99,2 % de ceux-ci

ZONE (1)	V I L L A G E (2)	NOMBRE DE				Poids coton en quintaux	SURFACE EN HECTARES		
		plan- teurs	explo- itations	person- nes	10-59 ans		Coton	Vivrier	Agricole
1 - DIANRA MALINKE	1 - Manandougou	3	3				2,5		
	2 - Lalogo	45	42				88		
	3 - Kan Sokoura	23	23				41,5		
	4 - Cpt Youssouf	135	128				336		
	5 - Dianra village	271	269				757		
	6 - Tamafourou	186	178				577,5		
	7 - Kodiodougou	34	34				65		
	8 - Nodioni	213	186				696		
	9 - Faraba	137	134				473,5		
	10 - Mahan	96	88				283,5		
	11 - Diénéni	30	28				104,5		
	T O T A L	1 173	1 113				3 425		5 123
2 - DIKODougou MALINKE	89 - Samatiguila	8	8				12,5		
	12 - Farakoro	82	82				168		
	13 - Cpt Issa	11	11				55		
	14 - Bissidougou	49	49				136		
	15 - Ouataradougou	19	19				47		
	16 - Gbondougou	9	9				26		
	17 - Mara	39	39				94		
		T O T A L	217	217				538,5	

(1) Les numéros de zone renvoient à la carte de zonage.

(2) Les numéros de village renvoient à la carte des villages d'accueil.

MIGRATIONS COTONNIERES SENOUFO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL EN 1980-1981

RESULTATS PAR VILLAGE DES ENQUETES O.R.S.T.O.M.
(suite)

ZONE	VILLAGE	NOMBRE DE				Poids coton en quintaux	SURFACE EN HECTARES		
		Plan- teurs	Exploi- tations	Person- nes	10-59 ans		Coton	Vivrier	Agricole
3 - SARHALA	18 - Nguissidougou	118	110				289		
	19 - Kafigué	14	14				42,5		
	20 - Sononzo	115	115				351,5		
	21 - Cpt sénéoufo	124	124				349		
	22 - Missidougou	83	83				251,5		
	23 - Cpt Biélou	78	77				275		
	24 - Diémédougou	43	42				125,5		
	25 - Tabakoro	20	17				43		
	26 - Fizankoro	62	61				192		
	27 - Madina	10	10				18		
	28 - Sarhala	26	25				57,5		
	29 - Kodoun	4	4				10,5		
	30 - Bougounon	5	5				10,5		
	31 - Flasso	10	10				43,5		
	32 - Sirhio	2	2				1		
33 - Gnangana	20	14				31,5			
	T O T A L	734	713				2 091,5		3 167
4 - MARANDALA	34 - Cpt Bikassi	51	51				181		
	35 - Bikassi village	19	19				52,5		
	36 - Paniko	63	63				228,5		
	37 - Somokoro	25	25				92,5		
	38 - Sanakoro	47	46				150,5		
	39 - Téképé	21	21				65		
	40 - Farakoro	24	24				69,5		
	41 - Marandala	129	126				424,5		
	42 - Kpesso	2	2				3		
	43 - Brokodala	8	8				15,5		
	44 - Kouassidougou	36	36				168		
	45 - Tiéningboué Bobo	31	26				95		
	46 - Koubré	17	17				38,5		
	47 - Tiomondougou	19	19				47,5		
	48 - Diédougoussou	5	5				11		
	49 - Takanazo	4	4				8,5		
	50 - Lokouasso	25	23				69		
	51 - Tabakoro	14	14				35,5		
52 - Kamoro	6	6				17			
53 - Koualé	12	12				36			
54 - Lenguékoro	4	4				8			
55 - Guesso	6	6				11,5			
	T O T A L	568	557				1 828		2 325

MIGRATIONS COTONNIERES SENOULO DANS LA PRINCIPALE REGION D'ACCUEIL EN 1980-1981

RESULTATS PAR VILLAGE DES ENQUETES O.R.S.T.O.M.
(suite et fin)

ZONE	VILLAGE	NOMBRE DE				Poids coton en quintaux	SURFACE EN HECTARES		
		Plan- teurs	Exploi- tations	Person- nes	10-59 ans		Coton	Vivrier	Agricole
5 - MANKONO	56 - Toumono	49	49				142,5		
	57 - Tonzoa	3	3				7,5		
	58 - Gona	8	8				27		
	59 - Dawara	38	36				149		
	60 - Cpt Sory	5	5				17		
	61 - Cpt Brahima	50	50				168,5		
	62 - Cpt Kakoffi	2	2				2,5		
	63 - Cpt Ndo	32	29				141		
	64 - Cpt Loloko	11	10				28		
	65 - Soudougouba	5	5				7,5		
	66 - Cpt Abdoulaye	2	2				4		
	67 - Cpt Nambi	8	8				20,5		
	68 - Vatiékoumba	15	15				36,5		
	69 - Mankono	7	7				9,5		
	70 - Oussougoula	5	5				7		
	71 - Cpt Tiéfélé	9	7				14,5		
72 - Madian	1	1				0,5			
73 - Tyéfinédougou	3	3				3			
74 - Bayakala	6	6				6,5			
	T O T A L	259	251				792,5		1 042
6 - TIENINGBOUE	75 - Kobadala	7	7				24,5		
	76 - Pokoundougou	13	13				33,5		
	77 - Kamarala	1	1				2		
	78 - Nigbaralatiéné	3	3				4		
	79 - Tangola	22	20				46		
	80 - Kouakoudougou	14	14				33,5		
	81 - Gbingoro	1	1				0,5		
	82 - Diakobou	17	17				49,5		
	83 - Cpt Siriki	15	15				52		
	84 - Cpt Dilakoro	2	2				4		
	85 - Tiéfindougou	8	8				43,5		
	86 - Tiéningboué	1	1				1		
	87 - Baradougou	4	4				11		
88 - Bada	115	112				403,5			
	T O T A L	223	218				708,5		822
ENSEMBLE PRINCIPALE REGION D' ACCUEIL		3 174	3 069	12 353	8 243		9 384	8 035	13 257

CONCLUSION

Il est prématuré, notre analyse des migrations cotonnières sénoufo étant inachevée, de conclure. Des croisements plus nombreux entre variables et les résultats de l'échantillon de 60 exploitations permettront d'affiner la description et l'interprétation de ce phénomène.

Toutefois quelques grandes lignes se dégagent déjà.

D'ampleur récente, ce phénomène migratoire touche une population jeune, avec une forte proportion de chefs d'exploitation célibataires.

La région d'accueil est vaste, s'étendant des confins méridionaux du pays sénoufo à l'orée de la forêt. Une concentration particulière apparaît toutefois dans la partie nord, à Dianra village et ses environs.

Le département de Korhogo, le seul du Nord où des problèmes fonciers soient perceptibles, est la principale source de ces migrants.

Mais la pression foncière, souvent évoquée pour justifier ces départs, n'est pas seule responsable. Si les sous-préfectures densé-

ment peuplées de Tioroniaradougou, Karakoro et Napié voient nombre de leurs habitants se diriger vers le "pays du coton", d'autres tout aussi denses ne participent guère à ce phénomène. Par contre, certaines, sans pression démographique, sont très concernées.

La proximité de complexes agro-industriels joue un rôle majeur dans la fixation des populations de deux sous-préfectures : Sinématiali et Komborodougou. L'attraction qu'exerce la ville de Korhogo (70 000 habitants en 1980), qui a plus que doublé en 10 ans, sur le territoire de sa sous-préfecture est également à prendre en compte.

L'incompatibilité, ressentie par de nombreux Sénoufo, entre agriculture et élevage, semble avoir aussi une portée non négligeable. Elle explique probablement les départs importants des sous-préfectures de Sirasso, mais aussi de Kasséré.

Mais la motivation la plus souvent exprimée est d'ordre financier. Le coton auquel, est consacré plus de la moitié de la surface, est perçu comme le moyen d'acquérir l'argent que la monétarisation rapide de l'économie fait rechercher.

Par contre les motivations exprimées ne font jamais ressortir le besoin d'indépendance. Cela ne veut pas dire qu'il soit totalement absent dans la prise de décision de départ.

Les vagues de migrants, dont le volume global est de l'ordre de 22 000, si elles ont été bien accueillies au début, sont de plus en plus mal ressenties par les populations autochtones, soucieuses de préserver leur capital foncier, encore très abondant toutefois dans la majeure partie de la région d'accueil. Cette situation souvent conflictuelle se traduit par des exigences de plus en plus fermes et élevées, présentées aux migrants pour leur installation. Les montants demandés, de l'ordre de 5 000 F par campagne et par planteur, sont toutefois encore modérés.

Quelle est la stabilité de ces implantations sénoufo ? Notre questionnaire ne permet pas d'y répondre mais des entretiens avec plusieurs migrants et la constatation de la modicité de leur investissement dans l'habitat indiquent un attachement limité au village d'accueil. Des problèmes avec la population autochtone surgissent, et bon nombre d'entre eux se déplacent vers des villages moins exigeants.

D'autre part, nous n'avons pas suffisamment de recul par rapport à la date récente d'amplification du phénomène (1977) pour affirmer que ces migrations ont ou n'ont pas un caractère stable ou définitif.

Il est donc indispensable de tenir compte de cette instabilité potentielle dans la politique d'encadrement agricole et dans l'élaboration de projets de développement qui s'appuyeraient sur la présence d'une population sénoufo.

QUESTIONNAIRE NIGÉRIEN COTONNIERS BENOUE

Date d'enquête :

Heure :

Nom de l'enquêteur :

Village au centre :

Zone C. I. D. T. :

Section C. I. D. T. :

Nom du planteur :		N° sur le cahier de centre :				
QUESTIONS AU MONITEUR	Campagne	Technique	Surface (ha)	Production (kg)	Rendement (kg/ha)	
	en cours					
	passée					
Autres cultures recevant de l'engrais et surfaces :						
Ce planteur dépend-t-il de quelqu'un ? (nom et n°) :						
Un autre planteur travaille-t-il pour lui ? (nom et n°) :						

Village d'origine :

Sous-préfecture :

1er village :

sous-préfecture :

Nombre de campagnes :

2ème village :

sous-préfecture :

Nombre de campagnes :

3ème village :

sous-préfecture :

Nombre de campagnes :

Autres cultures de la campagne en cours	Culture	Avant culture coton *	Culture(s) associée(s)	Surface	Somme vendue
	Igname				
	Maïs				
	Riz pluvial				
	Riz de bas-fond				
	Arachide				
	Soja				

Y a-t-il des personnes qui travaillent pour toi mais qui ont aussi un champ personnel ?
(noms, liens de parenté, cultures et surfaces) :

* : Mettre une croix s'il s'agit d'une avant-culture.

QUESTIONNAIRE MIGRANTS COTONNIERS SENOULO (suite)

		Qui travaille avec toi ? (poser toutes les questions)													
		0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 à 69
H O M M E S	Planteur homme														
	Mariés	Frère													
		Fils													
		Autre													
	Célibataires	Frère													
		Fils													
		Fils du frère													
		Fils de la soeur													
		Autre													
	Manoeuvre														
F E M M E S	Planteur femme														
	Epouse du planteur														
	Autre épouse														
	Célibataires	Fille													
		Soeur													
		Fille du frère													
		Fille de la soeur													
		Autre													
Mère															

Religion : animiste, musulman, catholique, protestant (entourer la bonne réponse)

Dernière classe fréquentée :

Autre profession exercée :

En plus de ton champ, cultives-tu pour quelqu'un d'autre ? (nom et lien de parenté) :

Qui prépare ton manger ? :

Qui donne la nourriture ? :

Taxe pour la terre (argent, travail, nourriture, etc.) et à qui ? :

Pourquoi es-tu venu ici ? :